



Réseau des  
observatoires  
de la région  
grenobloise

# Regards croisés.

#09  
NOVEMBRE  
2021

## Modes de vie

LA RÉGION GRENOBLOISE EN PRISE  
AVEC LES PARADOXES CONTEMPORAINS

.01  
Des repères  
spatio-temporels  
chamboulés

.02  
Une  
reconfiguration  
des rapports sociaux

.03  
La transition  
écologique, nouvel  
horizon commun?

.04  
Le numérique,  
liaison dangereuse

.05  
Des « inégalités  
multipliées »

# Modes de vie

LA RÉGION GRENOBLOISE  
EN PRISE AVEC LES PARADOXES  
CONTEMPORAINS



———— [www.obsy.fr](http://www.obsy.fr) ————

**Ont contribué à ce document** Direction de la publication : Benoît Parent (AURG). Comité de rédaction : Ludovic Chillotti (CD Isère), Marilyn Girard (CCI), Olga Braoudakis, Emmanuel Boulanger, Charlene Chung-Hung-Kee, Gabriel Jourdan, Caroline Leroy et Françoise Pichavant (AURG), Juliette Moreau (Ville et CCAS de Grenoble), Ludovic Morand (UGA), Lucy Pichaud et Arnaud Saillet (SMMAG), Hélène Clot, Clément Frossard et Philippine Lavoillotte (Grenoble-Alpes Métropole). Coordination : Philippine Lavoillotte (Grenoble-Alpes Métropole). Remerciements à Fiona Ottaviani (GEM)

**Photo couverture** Broxy®

**Illustrations** Cled'12 • **Réalisation** AGENCE 

NE FAITES PAS ATTENTION À MOI !  
JE REGARDE JUSTE VOS MODES DE VIE ...



Cled'12.

# nos amis

---

## introduction

P.06

---

### P.08 **01** **Des repères spatio-temporels chamboulés**

DES SOCIÉTÉS À MILLE TEMPS

LE TEMPS : UNITÉ DE MESURE DE L'ESPACE

LE TEMPS, UNE VALEUR PRÉCIEUSE

---

### P.22 **02** **Individus, collectifs, institutions : une reconfiguration des rapports sociaux**

L'INTIME : PUBLIC, POLITIQUE, POLÉMIQUE

LES INDIVIDUS, ENTRE ÉMANCIPATION ET COMMUNAUTÉS

TRANSPARENCE ET PROXIMITÉ À L'ÈRE DE LA DÉSINFORMATION

LA COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ANIMATRICE, PARMIS D'AUTRES ?

---

P.40  
**03**

**La transition  
écologique, nouvel  
horizon commun ?**

UNE PRISE DE CONSCIENCE GLOBALE  
LE TERRITOIRE, SCÈNE DE TRANSITIONS

---

P.50  
**04**

**Le numérique, liaison  
dangereuse**

NUMÉRIQUE, FACTEUR D'EXCLUSION  
OU D'INCLUSION ?  
  
DE LA VILLE INTELLIGENTE PROMETTEUSE  
À LA SOBRIÉTÉ HUMAINE VOLONTAIRE  
  
LE NUMÉRIQUE, VERS UN NOUVEAU  
RAPPORT AU MONDE ?

---

P.64  
**05**

**Des « inégalités  
multipliées »**

LE TRAVAIL, ENTRE RÉALISATION DE SOI  
ET MAL-ÊTRE  
  
DES GROUPES SOCIAUX MIS DOS À DOS

---

**conclusion**

P.74

---

**interview**

FIONA OTTAVIANI  
P.76

---

**webographic**

P.78

---

**plus loin**

P.79

---

**non traité**

P.79

---

La question des modes de vie est à la fois très simple et complexe : en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, au quotidien, comment vivent « les gens » ? Pourquoi vivent-ils ainsi ? Qu'est-ce qui différencie les modes de vie : le lieu d'habitation, les revenus, les trajectoires sociales et professionnelles, les convictions ? Les parcours de vie sont-ils déterminés ?

# Les modes de vie, nouvel objet des politiques publiques ?

intro

**P**our aller plus loin : cette expression « mode de vie » a-t-elle encore un sens ? L'hyper-individualisation empêche-t-elle même de parler d'un « mode » qui serait collectif ? De plus, puisque cette publication est notamment destinée aux acteurs publics : comment les politiques publiques locales sont-elles impactées par l'évolution des modes de vie, dans toute leur diversité ? Comment articulent-elles intérêt général et intérêt particulier ?

Après plusieurs décennies à observer et analyser des « publics » selon certains prismes thématiques (habitat, transports, commerce, etc.), les institutions publiques commencent à réfléchir à leurs usagères et usagers de manière plus globale, en tant que personnes complètes qui jouent dans tous les tableaux du territoire : elles habitent, travaillent, étudient, prennent soin de proches, achètent, se nourrissent, se divertissent, etc. le tout dans une même journée.

**La combinaison de ces actions produit un « mode de vie », au carrefour des conditions de vie et des styles de vie.** Des mutations technologiques, économiques, sociologiques et environnementales font évoluer les comportements et les usages. Décortiquer ces mutations, en observer les effets sur le territoire de la région grenobloise, voilà les objectifs de la présente publication. Partant de là, il s'agit de questionner la fabrique des politiques publiques, leurs périmètres et leurs modalités d'action, notamment en termes de transversalité. Pour autant, la difficulté de récolter des données locales sur ces sujets oblige à l'humilité. À l'exception notable de la démarche IBEST (indicateur de bien-être soutenable territorialisés), peu de dispositifs d'observation s'intéressent à la population métropolitaine de manière intégrée.

#### **Tendances lourdes ou épiphénomènes ?**

Il n'est pas toujours simple, dans une démarche prospective, de repérer la durabilité des transformations. La dernière mutation majeure est bien sûr la pandémie de covid-19, quand un virus de la taille de quelques microns produit des macro-phénomènes à la fois mondiaux,

territoriaux et individuels. Mi-2021, il est encore difficile d'en estimer les impacts à court comme à long terme. Toutefois, cette publication s'attachera à interroger, modestement, certains des phénomènes observés à l'aune de cette crise inédite.

## La difficulté de récolter des données locales sur ces sujets oblige à l'humilité.

**Cette publication s'articule en cinq parties.** Explorons d'abord trois profondes transformations depuis la moitié du XX<sup>e</sup> siècle : notre rapport au temps et à l'espace, nos rapports sociaux, et enfin notre rapport à l'environnement avec la montée en puissance de la question écologique. Ces transformations sont séquencées pour en faciliter l'analyse, mais elles sont nécessairement imbriquées entre elles et percutées par deux dimensions transversales, le numérique et les inégalités.

L'illustrateur grenoblois Cled'12 donne des couleurs à cette publication et prête son trait de crayon malicieux, parfois caustique, à cette fresque des modes de vie.

À travers cette (première !) publication à mi-chemin entre observation et prospective, les partenaires de l'OBS'y espèrent donner des clés de compréhension et de questionnement de la société métropolitaine grenobloise d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

# Deuxième partie

**Des repères**

**spatio-**

**temporels**

**chamboulés**



## .10

### Des sociétés à mille temps

- 10 Séquentiel à polychrone
- 11 Des temps de travail plus flexibles... jusqu'à rompre ?
- 12 Après la cloche de l'Église et la sonnerie de l'usine, des parcours de vie plus découpés

## .14

### Le temps: unité de mesure de l'espace

- 14 Déconnexion entre lieu de vie et lieu de travail ?
- 16 Les stratégies de déplacement au coeur du fonctionnement des territoires
- 16 Une évolution profonde du rapport à l'espace: le confinement, révélateur de tendances ?

## .18

### Le temps, une valeur précieuse

- 18 Le temps libre consacré
- 19 Une aspiration au ralentissement
- 20 Hypermobilité et/ou ancrages locaux
- 21 Temps choisis, temps subis: le temps, facteur d'inégalités

# Des sociétés à mille temps

Entre le sentiment d'accélération lié à la modernité et des parcours de vie moins linéaires, notre rapport au temps s'est profondément modifié au cours des dernières décennies.



## SÉQUENTIEL À POLYCHROME

Alors qu'au siècle dernier le temps était vécu de manière très séquentielle (une tâche après l'autre, dans des sphères distinctes) la société est devenue polychrone, suivant un « enchevêtrement de tâches ». La gestion du temps pour les individus est ainsi moins linéaire et se caractérise aujourd'hui par trois tendances, aussi bien au quotidien que dans le parcours de vie :

- **La densification** : faisant appel à la polyvalence des individus, la densification du temps demande la capacité de réaliser des tâches à vocations différentes dans un même laps de temps et de pouvoir basculer rapidement d'une tâche à l'autre ;
- **L'intensification** : davantage de choses à effectuer dans un même laps de temps, avec une possibilité et/ou une volonté d'immédiateté ;
- **L'imbrication** : le temps n'a plus de vocation unique mais est dédié à plusieurs tâches simultanées (les temps de déplacement deviennent des temps de travail ou de divertissement, par exemple).



29%  
à  
40%

**des actifs de la région grenobloise ont télétravaillé durant le confinement du printemps 2020.**

**DES TEMPS DE TRAVAIL PLUS FLEXIBLES... JUSQU'À ROMPRE?**

Jusque-là principalement investies dans les tâches agricoles et domestiques ainsi que dans l'éducation des enfants, **la salarisation des femmes** depuis les années 1950 a participé au changement du monde du travail, en lien avec l'**accélération technique** qui a relativisé la plus-value de la force physique dans nombre de tâches. La **tertiarisation** d'une économie de plus en plus tournée vers les services suppose une plus grande malléabilité du temps de travail, d'autant plus que ces tâches ne sont plus dépendantes de la météo ou du rythme d'une machine. Ce travail globalement plus fragmenté a pour conséquence **un monde du travail où se multiplient les statuts, où se développent la précarité et le chômage** : en France, 2% de la population active est au chômage en 1962, puis entre 8 et 10% depuis les années 1980. Par ailleurs, la salarisation ne progresse quasiment plus avec un essor du travail indépendant et de la sous-traitance. Si le CDI reste la norme, 87% des nouvelles embauches salariées se font en CDD<sup>3</sup>. Dans cette dynamique, **le temps partiel**, inexistant dans les années 1960, représente 19% des emplois en 2018<sup>4</sup>. En parallèle, le temps global dédié au travail salarié a fortement diminué, de 1823 heures en moyenne en 1950 à 1396 heures en moyenne en 2018<sup>5</sup> en France, avec l'augmentation des congés et la réduction du temps de travail hebdomadaire. Depuis les années 1980, **l'informatisation** croissante transforme les tâches et la manière de travailler ; pour certains métiers elle autorise aussi un nomadisme inédit, mais longtemps balbutiant à l'échelle nationale (seulement 3 à 7% des salariés français en 2017<sup>6</sup>). **Le télétravail** a fortement augmenté avec le confinement de mars-avril 2020 (28% des actifs français<sup>7</sup> pour 29%<sup>8</sup> à

1. Enquête IBEST 2018.
  2. Rosa H. Accélération: une critique sociale du temps (trad. de l'allemand), Paris, La Découverte, 2010, 486 p.
  3. DARES analyses n°26, données MMO, juin 2018.
  4. Tableaux de l'économie française, Insee, 2019.
  5. Insee Références, Durée et organisation du temps de travail, 27 février 2020.
  6. DARES, Quels sont les salariés concernés par le télétravail?, DARES analyses n°51, novembre 2019.
  7. Futuribles mai 2020.
  8. Étude « Télétravail et modes de vie » réalisée par 6-t bureau de recherche pour le SMMAG.
1. Pour les individus, **cette polychronie contraint la maîtrise de leur temps social**, soit une capacité qui varie selon les personnes en fonction de leurs différentes ressources financières, sociales, culturelles, etc. Dans la métropole grenobloise, on observe ainsi que seulement deux tiers des ménages les plus précaires ont le sentiment d'avoir le contrôle sur leur vie, soit 20 points de moins que les plus aisés<sup>1</sup>. Les travaux de Nicole Aubert (2003) montrent l'impact des nouvelles technologies sur notre rapport au temps. Ce temps est fait **d'instantanéité, d'immédiateté et d'urgence**; il dicte désormais le rythme de la société contemporaine, tout autant celui du fonctionnement des entreprises, du travail et du vécu individuel, que celui des institutions démocratiques et de l'action collective. Hartmut Rosa traduit cette accélération comme une forme d'« aliénation »<sup>2</sup>.



**Ricochet**  
Le numérique,  
liaison dangereuse

P.50

40%<sup>9</sup> des actifs dans le bassin de mobilité grenoblois) réinterrogeant la pertinence des déplacements domicile-travail ainsi que l'imbrication des vies professionnelle et personnelle.

Travail de nuit et le week-end, horaires d'ouverture des commerces étendus (notamment le dimanche), démarches administratives en ligne, sont autant de sujet qui questionnent l'articulation des politiques publiques à des modes de vie polychrones ou asynchrones. En 2017 selon la DARES, **44% des effectifs salariés français et 76% de la population active non-salariée travaillent en horaire « atypique »**<sup>10</sup>. Pour saisir ce sujet, certains territoires créent des « bureaux des temps », visant à **adapter les horaires** des services publics et l'organisation temporelle du territoire (aménagement, déplacements, etc.), en prenant mieux en compte les attentes des usagers. En région grenobloise, ce sont les horaires de soirée des transports en commun qui sont adaptés aux pulsations hebdomadaires, avec réduction de l'amplitude horaire en début de semaine et allongement en fin de semaine (du jeudi au samedi) pour accompagner les noctambules.

**Cette désynchronisation des rythmes de vie semble être une tendance lourde de nos fonctionnements sociaux :** d'après le panel de recherche de Grenoble École de Management (pilote par la chaire Territoires en transitions), interrogés après le confinement du printemps 2020, deux tiers des actifs occupés du bassin de vie grenoblois se déclarent prêts à travailler en horaires décalés et 40% le week-end.



## Ricochet

**Le temps, une valeur précieuse**

P.18

**Le temps, unité de mesure de l'espace**

P.14



Grenoble-Alpes Métropole - L. Frangella

**Parmi les activités en horaires atypiques, nombre d'entre elles concernent les services publics.**

## APRÈS LA CLOCHE DE L'ÉGLISE ET LA SONNERIE DE L'USINE, DES PARCOURS DE VIE PLUS DÉCOUPÉS

Après une forte **normalisation des parcours de vie** (codes sociaux autour des étapes de la vie) culminante dans les années 1960-70, ceux-ci se sont assouplis, avec une désynchronisation dans le franchissement des étapes qui jalonnent le statut d'adulte puis celui de retraité<sup>11</sup>. L'évolution des formats familiaux, la diversification des carrières et des choix de vie, l'allongement des études et de l'espérance de vie, la valorisation de la « réalisation de soi », les mutations du monde du travail, etc. nourrissent des **parcours de vie moins linéaires**. Il devient de plus en plus fréquent d'avoir plusieurs carrières dans une vie, encouragé par l'État avec, par exemple, la réforme du compte professionnel de formation et le maintien des droits au chômage suite à démission pour reconversion ou création d'entreprise. De manière générale, les mobilités (d'emploi, résidentielles, touristiques, etc.) et le mouvement sont valorisés<sup>12</sup>. Toutefois, ce phénomène est battu en brèche par une plus forte prise en compte d'externalités et l'aspiration au ralentissement.

9. Étude Pratiques de mobilité avant, pendant et après le confinement, panel de recherche du territoire grenoblois, GEM, 2020.

10. DARES, « Le travail en horaires atypiques : quels salariés pour quelle organisation du temps de travail ? » DARES analyses n°030, juin 2018.

11. Kaufmann V., « La mobilité, nouveau capital ? », Mobilités, fluidités... Libertés ?, Presses de l'Université de Saint Louis. [voir le site](#)

12. Kaufmann V., « La mobilité, nouveau capital ? », Mobilités, fluidités... Libertés ?, Presses de l'Université de Saint Louis. [voir le site](#)



**Ricochet**  
**La transition écologique, nouvel horizon commun ?**

P.40



**10%**  
des enfants isérois  
vivent dans une famille  
« recomposée »

un taux équivalent à la moyenne nationale  
(Insee, 2018).

**61%**  
des enfants naissent hors  
mariage en France.

Insee 2019.

Chiffres  
Xnpooi

LES MARIAGES DIMINUENT, L'ÂGE AU PREMIER MARIAGE AUGMENTE

	MARIAGES ET NUPTIALITÉ		
	TAUX DE NUPTIALITÉ POUR 1 000 HAB.	ÂGE MOYEN <sup>2</sup> AU PREMIER MARIAGE EN ANNÉES	
		FEMMES	HOMMES
1970	7,8	22,6	24,7
1980	6,2	23,0	25,1
1990	5,1	25,6	27,6
2000	5,0	28,0	30,2
2010	3,9	30,0	31,8
2019	3,4	31,2	32,9

1. Le total des mariages en 2015 et 2016 et leur répartition par état matrimonial antérieur des époux sont définitifs.

2. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui auraient à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée.

Champ France y c. Mayotte à partir de 2014.

Source Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.



**en.**  
**jeux**  
pour les  
territoires

**Comment répondre** aux besoins, notamment de mobilité, générés par la multiplicité des parcours des ménages ? Comment faciliter le quotidien de ceux qui vivent de manière asynchrone, soit en décalage avec les principaux flux quotidiens (nuit, week-end...) ? Comment réduire les pics de déplacement afin de lisser l'utilisation des routes comme des transports en commun ? Comment accompagner les reconversions professionnelles sur un marché du travail plus fragmenté ? Quelle place de l'acteur public local pour créer les conditions de maîtrise du temps pour tous : temps partiels choisis, sentiment de contrôle sur sa vie ?



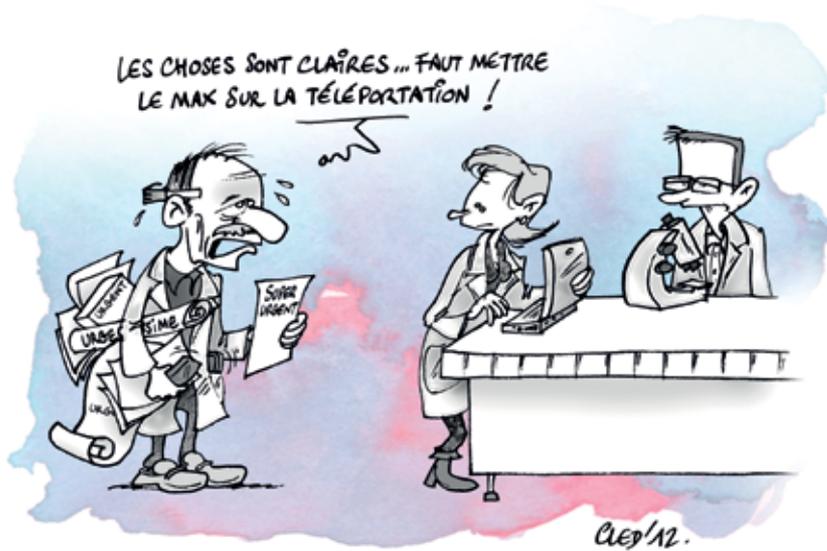
# Le temps : unité de mesure de l'espace

---

Avec l'évolution des modes de transport, dont la voiture, la société s'est petit à petit affranchie de la notion de distance : le temps de trajet est devenu le paramètre structurant dans les stratégies individuelles de déplacement et de résidence<sup>13</sup>. Combiné à d'autres facteurs (notamment l'aspiration à la maison individuelle ou la prééminence du salariat), cela a pour effet une recomposition de l'espace et une forte interdépendance entre les centres urbains et leurs périphéries.

## **DÉCONNEXION ENTRE LIEU DE VIE ET LIEU DE TRAVAIL ?**

À distance équivalente, les gains de temps ont engendré une relative déconnexion entre lieu de résidence et lieu de travail, offrant pour certains ménages la possibilité de choisir une qualité de vie qui répond à des aspirations individuelles : vivre loin de la ville tout en y travaillant, vivre en ville tout en travaillant dans une zone périphérique. À l'échelle de la grande région grenobloise (GReG), cela s'est traduit par le développement de communes résidentielles polarisées par la métropole, notamment des territoires dits ruraux tels que Saint Marcellin Vercors Isère Communauté ou les territoires de Bièvre. Dans ces territoires, environ **la moitié des actifs occupés travaillent dans un autre EPCI et ils sont de plus en plus**



13. Cf Regards croisés Déplacements, OBS'y, 2019.

14. Afin de ne pas confondre intention des acteurs et gain de vitesse permis par les infrastructures, le sociologue Vincent Kaufmann propose de réfléchir sur la notion de motilité qui renvoie à la capacité des individus de faire usage des moyens de transport à leur disposition. Voir Kaufmann V., «La motilité, nouveau capital?», *Motilités, fluidités... Libertés?*, Presses de l'Université de Saint Louis, voir le site

15. IBEST 2018.

16. Étude « Télétravail et modes de vie » réalisée par 6-t bureau de recherche pour le SMMAG.

17. Étude « Pratiques de mobilité avant, pendant et après le confinement », panel de recherche du territoire grenoblois, GEM, 2020.

18. Forum Vies mobiles et ObSoCo, enquête nationale Mobilité et modes de vie, mars 2020

**nombreux chaque année**, à l’instar de la tendance nationale. Les grandes lignes de bus, le réseau de TER, les voies rapides entre périphéries et cœur urbain dense deviennent structurants. Au-delà de l’existence d’une offre variée de mobilité, c’est la motilité, soit la capacité des personnes à l’utiliser finement, qui entre en jeu<sup>14</sup>. À une échelle plus fine, deux tiers des actifs occupés de la métropole grenobloise sortent de leur commune de résidence pour travailler dans une autre commune.

**La capacité de choix du lieu de résidence reste néanmoins très contrainte par différents facteurs**, notamment les prix immobiliers et fonciers, ou les disponibilités et typologie des logements dans une zone donnée : même souhaité, le rapprochement avec le lieu de travail n’est pas toujours possible. Ce rapprochement entre domicile et travail est prioritaire pour 25% des enquêtés IBEST et constitue le deuxième critère de choix du quartier de

résidence des ménages métropolitains<sup>15</sup>. Et ce d’autant plus pour des ménages où les deux actifs travaillent, parfois dans des territoires très différents, générant le développement de ceux qu’on appelle les « grands navetteurs », franchissant chaque jour plus de 100 km pour travailler.

Inversement, une « reconnexion » des lieux de vie et de travail est observée avec la montée en puissance du télétravail, qui concernait jusque-là moins de 10 % des actifs : dans le bassin de mobilité grenoblois, entre 29%<sup>16</sup> et 40%<sup>17</sup> des actifs occupés ont télétravaillé durant le confinement. Le télétravail ne permet pas de réduire globalement les temps et distances de déplacement par individu (au contraire, il les accroît parfois). En revanche, il rend acceptables des trajets domicile-travail plus importants car moins fréquents<sup>18</sup> et libère donc du temps.

**COMBIEN DE TRAVAILLEURS SORTENT DE LEUR EPCI DE RÉSIDENCE POUR TRAVAILLER DANS UN AUTRE EPCI ?**

TAUX DE SORTIES PAR EPCI ENTRE 2006 ET 2016	TAUX DE SORTIE EN 2016	VARIATION ANNUELLE DU TAUX DE SORTIE
CC Le Grésivaudan	54,1 %	1 %
CC du Trièves	47,4 %	1,4 %
Grenoble-Alpes Métropole	12,6 %	0,4 %
CC Bièvre Isère	53,8 %	1,9 %
CC Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	43,2 %	1,6 %
CA du Pays Voironnais	49,4 %	1,2 %
CC de Bièvre Est	73,2 %	1,1 %
France	47,6 %	1,2 %

**Lecture** Entre 2006 et 2016, le nombre d’actifs occupés résidant en Bièvre Isère et travaillant à l’extérieur augmente annuellement de 1,9%. **Source** Insee, RP 2006 et 2016.

### LES STRATÉGIES DE DÉPLACEMENT AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES

Si les distances domicile-travail continuent de s'allonger, un «plafond de verre» est atteint selon un critère horaire: d'après l'enquête IBEST, la satisfaction vis-à-vis du rythme de vie est nettement moindre chez ceux qui ont un trajet quotidien supérieur à 30 minutes. En outre, les aléas de fiabilité des transports en commun et des embouteillages du cœur d'agglomération sont une source de stress avérée. À titre d'exemple, la pointe du matin d'un jour ouvré représente 20 % du trafic quotidien «entrant» dans le cœur d'agglomération<sup>19</sup>. L'optimisation des temps de déplacement est également au cœur des stratégies individuelles: **30 % des déplacements ont plusieurs objets (travail, accompagnement, courses, aides, activités, etc.)**<sup>20</sup>. Deux tiers des actifs occupés quittent quotidiennement leur commune pour travailler, pour une distance médiane de 7,3 km au sein de la zone d'emploi de Grenoble<sup>21</sup>. Entre les années 1980 et 2008, la distance moyenne entre le domicile et le lieu de travail des actifs a augmenté de 6 km alors que le temps moyen de trajet des actifs occupés était de 22 minutes en 2008, soit seulement 2 minutes de plus qu'en 1982. Ainsi, **les actifs occupés parcourent, pour se rendre**

**au travail, un trajet significativement plus long qu'auparavant, en un temps à peine supérieur.** On peut y lire l'amélioration des infrastructures et réseaux de transport, qui a permis à un nombre croissant d'actifs de résider de plus en plus loin de leur lieu de travail sans y perdre en temps d'accès théorique<sup>22</sup>.

À ces égards, les acteurs du SCoT de la Grande région grenobloise étudient l'opportunité d'un «chrono-aménagement»: pour lutter contre l'éloignement domicile-travail, source d'émission de gaz à effet de serre et pollutions, peut-on agir sur la fluidification des déplacements? Si oui, cela permettrait-il de maintenir des temps de parcours fiables? Comment le temps pourrait devenir un outil de régulation de l'urbanisation?

### UNE ÉVOLUTION PROFONDE DU RAPPORT À L'ESPACE: LE CONFINEMENT, RÉVÉLATEUR DE TENDANCES?

Les exigences écologiques en matière de préservation des sols, de ralentissement de leur artificialisation et de réduction des déplacements générateurs de pollution, ont guidé les réglementations d'urbanisme et leur application sur le territoire grenoblois

19. Source: observatoire des déplacements de la région grenobloise, mars 2015

20. L'enchaînement des déplacements, EMD 2010.

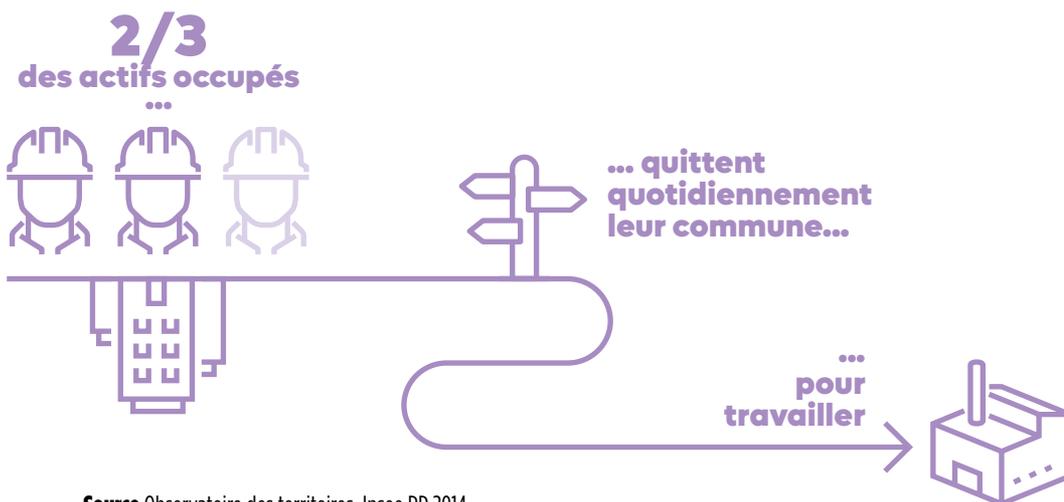
21. Observatoire des territoires, données Insee RP 2014, zonage 2010

22. Rapport 2016: Emploi et Territoires, Observatoire des territoires, CGET 2016



La modulation des horaires des transports en commun certains soirs de semaine témoigne d'une adaptation au rythme des administrés.

Semitag - P. Pallard



Source Observatoire des territoires, Insee RP 2014.  
Périmètre zone d'emploi de Grenoble 2010.

23. « Immobilier en Isère, un marché préservé ? », Les affiches de Grenoble et du Dauphiné, 14 mai 2021.

24. IBEST 2018

25. Ottaviani F. et Leroy A., "The sustainable well-being or urban and rural areas", Regional Studies, 2021.

depuis 30 ans. Cependant, ces macro-schémas vertueux (schéma de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme intercommunaux, plans de déplacements urbains, etc.) sont régulièrement battus en brèche par les pourfendeurs d'une densification urbaine perçue comme néfaste pour la qualité de vie. Le confinement du printemps 2020, mal vécu par ceux qui ont expérimenté l'absence d'espace extérieur ou la promiscuité d'immeubles mal isolés, renforce cette assimilation entre fortes densités urbaines et mal-être, y compris sanitaire. **Le confinement a révélé une plus grande importance du logement** (et de l'éventuel espace extérieur) dans les usages du quotidien : télétravail, loisirs, culture, achats à distance, etc. Selon la chambre des notaires de l'Isère, les prix des maisons individuelles iséroises ont ainsi augmenté de 6% entre 2019 et 2020, contre 4,2% pour les appartements anciens<sup>23</sup>.

Paradoxe individuel et collectif, l'aspiration à un cadre de vie de qualité, incluant une relation à la nature, au calme, se confronte au **désir de proximités** dans les usages et sociabilités du quotidien, à l'accès facile aux petits et grands équipements. Le **désir de nature** traverse les âges et les catégories sociales dans les représentations et les pratiques métropolitaines, avant même le confinement : en 2018, 82% de la population métropolitaine fréquente les parcs et jardins urbains, et 87% profite de la nature hors de la ville<sup>24</sup>. La relation entretenue avec les espaces extérieurs semble même cumulative puisque les personnes disposant d'un jardin privatif sont aussi plus nombreuses à déclarer se rendre dans la nature hors de la ville, principalement pour des motifs de détente (se promener, prendre l'air) et de sociabilité (sorties familiales et amicales). Les choix résidentiels finaux se trouvent au carrefour de multiples critères et l'estimation de ce qui fait « qualité de vie » demeure très subjective et variable d'un individu à l'autre : **les zones denses seront appréciées pour leur animation, les espaces ruraux pour leur calme**<sup>25</sup>.



**les mobilités vont-elles continuer à croître** comme ces 50 dernières années, ou la progression des usages à distance amènera-t-elle une diminution des déplacements ? La crise sanitaire change-t-elle durablement le rapport à la nature et au logement ? Les grandes villes vont-elles connaître un exode urbain favorable à des zones de plus faible densité ou des plus petites villes ? Le processus de métropolisation va-t-il s'en trouver infléchi ? Ces mouvements vont-ils conforter la démultiplication des pôles de proximité ? Dans ces changements, comment accompagner celles et ceux qui n'ont pas le choix, comment réduire les inégalités en matière d'accès à un cadre de vie choisi ?



# Le temps : une valeur précieuse

---

« *Le temps c'est de l'argent* », dit le dicton populaire. Au-delà du temps travaillé, le temps libre est aujourd'hui facteur de valorisation sociale. Son optimisation et sa maîtrise sont au cœur des nouvelles stratégies individuelles et collectives. L'envie de consacrer plus de temps à sa famille ou ses loisirs, le besoin de ralentir ou au contraire, les aspirations à l'accélération, en sont les moteurs. Entre temps subis et choisis, le temps est également révélateur d'inégalités.

## **LE TEMPS LIBRE CONSACRÉ**

Par l'allongement de l'espérance de vie de près de 15 ans entre 1952 et 2019, couplé à la diminution du temps de travail, le sociologue Jean Viard décrit une « révolution des temps libres »<sup>26</sup> : le travail ne représente plus que 10 à 12 % du temps d'une vie (sommeil compris) contre 40 % en 1936. Le temps consacré aux tâches ménagères décroît légèrement mais reste majoritairement féminin. **Le temps libre devient facteur de valorisation sociale**, les activités extra-professionnelles et notamment les vacances viennent compléter « qui on est », au-delà de la profession. Tourisme de masse, pratiques artistiques et sportives, bénévolat, rencontres, sont connotés positivement et sont investis comme autant de **capitaux sociaux et culturels** réinjectés dans



## Près de la moitié de la population métropolitaine souhaiterait consacrer moins de temps à son travail.

26. Viard J., *Le triomphe d'une utopie: vacances, loisirs, voyages*, Éditions de l'aube, avril 2019.

27. Harris Interactive, Volvo, *Les Français et leur rapport au temps*, janvier 2018. [voir le site](#)

28. Ibid.

29. Enquête IBEST 2018, Temps et rythmes de vie.

le monde du travail. Travail, loisirs, vie familiale: la conciliation, parfois effrénée, de ces différents temps amène l'envie d'optimiser son temps dans chacun des aspects de la vie quotidienne pour 61% de Français<sup>27</sup>, notamment les moins de 35 ans et les personnes vivant avec des enfants. L'enquête IBEST montre que cette dynamique s'adosse à un désir de réduction du temps de travail: «travailler moins pour vivre mieux» serait l'adage renouvelé d'un rapport au temps en faveur de l'épanouissement. **En 2018, près de la moitié de la population métropolitaine souhaiterait en effet consacrer moins de temps à son travail**, au profit de la famille (56%), des loisirs (57%) et des engagements solidaires (52%). Pour autant, l'importance accordée au travail, aux ressources et statuts qui y sont liés, demeurent prégnante, notamment pour les ménages qui en sont dépourvus.

### UNE ASPIRATION AU RALENTISSEMENT

Plus d'un Français sur deux avoue qu'il aimerait, par rapport à sa situation actuelle, ralentir son rythme de vie (53%)<sup>28</sup>. Ce désir d'une vie plus apaisée semble difficilement

accessible, car il supposerait l'existence d'une réserve de temps disponible alors que deux tiers de la population française estiment manquer souvent de temps pour faire tout ce qu'ils voudraient dans une journée. Le ralentissement s'efface donc derrière des stratégies d'optimisation: **61% déclarent toujours chercher à gagner du temps dans leur vie**. Or les données locales démontrent que les personnes qui estiment leur rythme de vie déséquilibré déclarent des niveaux de **stress** plus prononcés, une plus forte défiance envers autrui et des restrictions en matière de soins et de dépenses plus élevés que les autres<sup>29</sup>.



Grenoble-Alpes Métropole - A. Douce ©

Parmi les loisirs, l'engouement pour la randonnée en montagne se maintient.

On voit néanmoins émerger des mouvements comme « *slow life* », qui prône le ralentissement de notre rythme de vie, en opposition à des phénomènes tels que la restauration rapide, le tourisme de masse, l'hyper connexion, la surconsommation, etc. Au-delà du rythme de vie, leurs adeptes visent la réduction de l'impact de leur mode de vie sur l'environnement ou une vie plus simple.

### **HYPERMOBILITÉ ET/OU ANCRAGES LOCAUX**

Après plusieurs décennies d'intensification des flux à toutes les échelles, la soif d'ouverture au monde a trouvé son versant : l'aspiration au localisme. Habitat, consommation, tourisme, travail, sont revisités à l'aune de cette aspiration aux « circuits courts ». Des habitats alternatifs émergent et se déploient alors plus massivement, renouvelant le concept même de loge-

ment. Habitat modulaire déplaçable, occupations temporaires, logement intergénérationnel, habitat itinérant et « *tiny houses* », habitat participatif et auto-promotion, éco-villages, etc. : **facteur de distinction et d'appartenance, le logement se plie à l'image de ses occupants** – et ce alors que les prix de l'immobilier augmentent et que les carrières professionnelles sont moins assurées qu'avant.

L'évolution des modes de transport traduit cette même fracture entre hypermobilité et localisme : entre les adeptes, toujours nombreux dans certains milieux, des « sauts de puce » en avion et ceux qui ne jurent que par les modes actifs, ils deviennent des **modes d'expression et de représentation du monde**. Recul de l'âge moyen de l'obtention du permis de conduire, développement du leasing et de l'auto partage, mouvements « vélorution », marketing automobile centré sur l'expérience et la liberté, etc. sont autant de manifestations de l'évolution des mentalités autour des modes de transport.

**TEMPS CHOISIS, TEMPS SUBIS:  
LE TEMPS, FACTEUR D'INÉGALITÉS**

Si la valorisation du temps libre est un facteur de reconnaissance sociale, certains temps libres contraints, comme le chômage ou le temps partiel subi, sont facteurs d'insatisfaction et de précarités.

**La fragmentation du travail produit aussi des inégalités dans les temps sociaux :**

une multi-activité choisie sera source de valorisation pour la personne qui exerce plusieurs compétences mais source de stress pour celle qui est obligée de combiner les petits boulots à temps partiel.

Les temps contraints ne produisent pas les mêmes effets selon qu'ils sont subis ou choisis. L'inégalité des rapports capitalistes est ainsi essentiellement une inégalité face au temps et sa valorisation<sup>30</sup>. Le rapport au temps et à l'espace varie également avec l'aisance financière, sociale et culturelle.

Pour certaines personnes, la définition de dates et horaires de rendez-vous ou la projection dans un futur même proche, sont impossibles. Pour d'autres, la multiplication des « expériences » est une occasion de collecter autant de trophées: « faire » le Mont Blanc, « faire » un restaurant étoilé, « faire » le Colisée romain pour poster sur les réseaux sociaux la photographie associée.

L'observatoire des inégalités comptait **un million de travailleurs pauvres en France** en 2019, c'est-à-dire des actifs occupés qui gagnent moins de 855 € par mois: **avoir**

**un emploi ne protège pas, ne protège plus de la pauvreté.** 57% des salariés au SMIC travaillent à temps partiel et 15% sont en contrat à durée déterminée ou en intérim<sup>31</sup>. 42% des actifs français à temps partiel ne l'ont pas choisi<sup>32</sup>. **Ce temps partiel subi** touche davantage les ouvriers, les jeunes et les personnes immigrées. Ainsi, un tiers des personnes à temps partiel souhaiteraient travailler davantage<sup>33</sup>, les forçant parfois à cumuler plusieurs emplois et employeurs ou à compléter leurs revenus par du travail à la tâche (micro-travail) – de plus en plus orchestré par des plateformes en ligne.

Si l'amplitude horaire de travail s'amenuise globalement depuis les années 1950, les horaires de travail atypiques touchent un nombre croissant de salariés français: 35% d'entre eux travaillent le samedi et 23% le soir<sup>34</sup>. Quant aux heures supplémentaires, elles concernaient 6% des salariés à temps complet début 2006 pour 11% fin 2018, suite à la politique de défiscalisation.

30. Ottaviani F., « Time in the development of indicators of sustainable well-being: a local experiment in developing alternative indicators », *Social Indicators Research*, 2018.

31. Observatoire des inégalités, *Un million de travailleurs pauvres en France*, mai 2019. [voir le site](#)

32. Insee Références, *Durée et organisation du temps de travail*, 27 février 2020. [voir le site](#)

33. Observatoire des inégalités, *Un tiers des personnes en temps partiel souhaiteraient travailler plus*. [voir le site](#)

34. DARES, « Le travail en horaires atypiques: quels salariés pour quelle organisation du temps de travail? », DARES analyses n°030, juin 2018



**Ricochet**  
**Le travail, entre réalisation de soi et mal-être**

P.66



**en. jeux**  
pour les territoires

**Comment prendre en compte** cette très forte segmentation des temps pour ajuster le service public pour tous, penser l'accessibilité du service public? Comment lutter contre les inégalités, en travaillant notamment sur les horaires, l'offre tarifaire mais aussi sur l'accessibilité physique et culturelle (« s'autoriser à »; levée des barrières linguistiques, physiques...)?

**Comment s'appuyer** sur l'aspiration au ralentissement pour promouvoir un mode de vie moins générateur de pollutions, via la « ville du quart d'heure »? Comment intégrer ces questions de qualité de vie quotidienne, de « bien vivre » dans une stratégie d'hospitalité du territoire, en faire un atout tant pour ceux qui sont de passage (touristes) que pour ceux qui résident?

**Individus,**  
**collectifs,**  
**institutions:**  
**reconfiguration**  
**des rapports**  
**sociaux**



## .24

### L'intime : public, politique, polémique

24 Individualisation et modèle de société libérale.

25 Entre standardisation et personnalisation

25 Les parcours professionnels au prisme de l'auto-responsabilisation

26 Luttres pour l'égalité : un combat toujours d'actualité

26 Croyances et pratiques religieuses : un déclin à nuancer

27 Chère(s) famille(s)

27 Santé, beauté et gouvernement des corps

## .28

### Les individus, entre émancipation et communautés

28 L'individuation à l'heure des nouvelles communautés

29 De nouveaux modes de mobilisation collective

30 Survenue (ou retour) du « co- »

## .32

### Transparence et proximité à l'ère de la désinformation

32 Vers une société de la défiance ?

33 Déconnexion entre échelle vécue et échelle institutionnelle

35 La Mairie, vectrice de relations directes

## .36

### La collectivité territoriale animatrice, parmi d'autres ?

36 Soutenir le pouvoir d'agir

38 Participer aux décisions : un paradoxe ?

39 Un rôle à trouver pour les collectivités territoriales

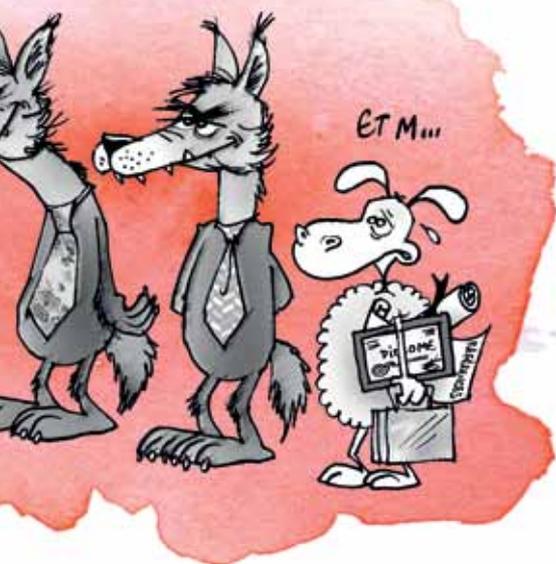
# L'intime: public, politique, polémique

Dans les sociétés humaines, le rapport à l'intime structure une partie de l'organisation morale et sociale: interdiction de l'inceste, réglementation spécifique ou tacite des corps et des temps de vie, codes sociaux régissant les mœurs, etc. L'individualisation permise par la libéralisation de nos sociétés donne lieu à de nouvelles pratiques, souvent reconnues par le droit quelque temps après leur émergence.

## INDIVIDUALISATION ET MODÈLE DE SOCIÉTÉ LIBÉRALE

« L'individualisation renvoie au processus général, qu'a connu l'Occident depuis la Renaissance, de décomposition des structures traditionnelles telles que la famille élargie, l'Église et la communauté villageoise. Délivré des tutelles traditionnelles qui pèsent sur sa trajectoire, l'individu ose dire "je"<sup>35</sup>. » Dans cette dynamique, **la prévalence des rangs sociaux est aujourd'hui dépassée par la montée en puissance de la liberté individuelle comme valeur**, avec une promotion des mobilités, sociales et souvent spatiales<sup>36</sup>. Cette émancipation apparente se double toutefois d'un impératif de « réalisation de soi » et d'une « biographisation » des trajectoires: « les parcours de vie sont interprétés culturellement comme le résultat de projets biographiques per-





**le même produit, service ou expérience au plus grand nombre tout en donnant à chaque personne l'impression qu'elle est unique** et qu'elle peut se saisir comme bon lui semble de ces opportunités. Chaque individu est ainsi amené à composer son propre parcours, façonner sa propre identité, piocher ici et là ce qui l'intéresse dans un contexte de libéralisation et de mondialisation de la société française. Les recommandations fondées sur l'historique de navigation par les plateformes web, la vente d'une « expérience unique » de tourisme de masse ou d'une voiture produite en grande série en sont des exemples.



## Ricochet

### Entre émancipation et communautés

P.28

sonnels et de leur mise en œuvre » (Levy, 2001)<sup>37</sup>. Le droit de choisir sa vie glisse alors vers l'injonction et la responsabilité de la « réussir », avec des méthodes normatives de mesure du bonheur<sup>38</sup>. Dans une société qui valorise la concurrence et la performance, émerge alors une « fatigue d'être soi » selon la formule d'Alain Ehrenberg.



## Ricochet

### L'individuation à l'heure des nouvelles communautés

P.28

## ENTRE STANDARDISATION ET PERSONNALISATION

Face à cet individu qui n'est plus façonné par les mêmes codes sociaux de discipline et de hiérarchie formelle que les générations précédentes, les pouvoirs publics et les entreprises sont sommés d'adapter leurs offres et leurs discours. **La notion « d'expérience utilisateur »** (ou usager) **se généralise** alors : sites web, design de service public, espaces publics, produits de consommation, mobilité, etc. ont tous le souci de standardisation (pour les économies d'échelle) et de personnalisation (pour s'adapter à chaque personne et percer dans des marchés saturés). **Il s'agit d'offrir**

## LES PARCOURS PROFESSIONNELS AU PRISME DE L'AUTO-RESPONSABILISATION

Les milieux professionnels s'inscrivent dans ce mouvement et, au-delà des compétences, valorisent des qualités individuelles : les savoir-être complètent les savoir-faire et figurent dans les profils de poste comme dans les grilles d'évaluation<sup>39</sup>, les personnes en poste sont incitées à se former au développement personnel ou à bénéficier d'un « coaching », dans une logique « capacitaire » et responsabilisante<sup>40</sup>. La personnalité et le capital social deviennent des arguments de recrutement pour nombre de profils – et source de discrimination puisque non enseignés à l'école. Si cette **injonction à la singularité** concerne prioritairement les ménages favorisés, il faut noter l'apparition de plus en plus fréquente, dans les parcours d'insertion, d'étapes dédiées au développement personnel comme en témoigne la croissance des « coaches »<sup>41</sup>. Espaces de respiration dans des parcours éreintants d'accès à l'emploi ou nouvelle injonction libérale à « trouver en soi la ressource » ? Cette évolution illustre bien la désinstitutionnalisation et la place cruciale du « je » dans les parcours professionnels.

35. Cavalli S., « Modèle de parcours de vie et individualisation », *Gérontologie et société*, 2007/4 (vol. 30 / n° 123), p. 55-69. DOI: 10.3917/gs.123.0055. [voir le site](#)

36. Savidan P., « Individu et société : les enjeux d'une controverse. Les vecteurs de la cohésion sociale », *Informations sociales*, 2008/1 (n° 145), p. 6-15. DOI: 10.3917/ins0.145.0006. [voir le site](#)

37. Ibid.

38. Ottaviani F., Picard H., *Le bonheur, à quel prix ?*, The Conversation, 2018. [voir le site](#)

39. Dubernet A.-C., « La sélection des qualités dans l'embauche, une mise en scène de la valeur sociale », *Formation Emploi*, 1996, n°54, PP 3-14. [voir le site](#)

40. Brunel V., *Les managers de l'âme. Le développement personnel en entreprise, nouvelle pratique de pouvoir ?*, La Découverte, 2008.

41. Loubat J.-R., « Conclusion. Vers le case management et le coaching social », dans : *Coordonner parcours et plans personnalisés en action sociale et médico-sociale*, sous la direction de Loubat, Paris, Dunod, « Santé Sociale », 2017, p. 231-237. [voir le site](#)

UNE COMPOSITION DES MÉNAGES QUI CHANGE EN 10 ANS

ANNÉE	MÉNAGES SELON LEUR COMPOSITION, EN %							
	Isère		Grenoble-Alpes Métropole		CA du Pays Voironnais		CC Le Grésivaudan	
	2008	2018	2008	2018	2008	2018	2008	2018
Ménages d'une personne	30,7	34,5	37,9	42,3	27,5	31,3	23,4	27,7
Autres ménages sans famille	2,8	2,0	4,3	3,4	2,0	1,3	1,8	1,0
Un couple sans enfant	27,0	26,3	24,6	22,9	29,4	28,9	28,7	30,7
Un couple avec enfant(s)	31,3	28,1	24,6	22,3	33,3	29,3	38,6	32,1
Une famille monoparentale	8,2	9,1	8,6	9,1	7,8	9,2	7,5	8,5

Source Insee, RP2008 et RP2018, exploitations complémentaires, géographie à périmètre constant au 01/01/2021

LUTTES POUR L'ÉGALITÉ, TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Alors que l'égalité des droits sociaux et citoyens entre les femmes et les hommes est aujourd'hui inscrite dans la loi et – dans une certaine mesure – dans les mœurs, son caractère récent explique sa fragilité et la nécessité de poursuivre le travail législatif : reconnaissance des féminicides et des violences conjugales, allongement du congé paternité, etc. Selon le sociologue Pierre Verdrager, la société se place désormais « du côté des dominés et des victimes pour dire le droit ». Ainsi, **la lutte contre les discriminations, contre les violences et pour l'égalité s'ouvre à d'autres champs** : genre et orientation sexuelle, origine ethnique, appartenance religieuse, handicaps, maltraitance infantile, etc. Le droit vient entériner (parfois précéder) des évolutions sociétales revendiquant la capacité pour chaque individu de choisir comment mener sa vie. Si aujourd'hui l'arsenal juridique donne un cap théorique clair en faveur de l'égalité des droits, force est de constater que sa mise en œuvre est débordée par des **stratégies d'évitement**, qui confortent l'entre-soi, l'endogamie au sein de certains milieux sociaux : discriminations dans l'accès à la santé, au logement ou à l'embauche (un candidat d'origine supposée maghrébine a 20 % de chances en moins d'obtenir un poste par rapport à un candidat au patronyme francophone<sup>42</sup>), inégalités salariales, contournement de la carte scolaire et recours à l'enseignement privé, sont autant de phénomènes qui confortent des logiques de sélection, de division sociale voire d'enfermement.

CROYANCES ET PRATIQUES RELIGIEUSES : UN DÉCLIN À NUANCER

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les croyances religieuses relèvent de la sphère privée, du point de vue de la loi, avec la séparation des églises et de l'État. Si le principe de laïcité appliqué aux affaires publiques protège l'égalité morale des individus et la liberté de conscience, cela n'efface pas la présence du fait religieux, y compris dans l'espace public. Les références à la religion catholique sont toujours présentes dans la société française de 2020 et son organisation (calendrier, coutumes, prises de position publiques, etc.), au sein d'**une population qui se déclare pour moitié environ liée au catholicisme et à 37% croyante (catholicisme ou autre religion)**<sup>43</sup>. Localement, 40 % des personnes de l'agglomération grenobloise déclarent en 2012 appartenir à une religion<sup>44</sup>. Toutefois, il y a un fossé avec la pratique religieuse : 4 % des personnes déclarent participer à une activité religieuse plusieurs fois par semaine, 6,5 % plusieurs fois par mois, 28 % quelques fois dans l'année. C'est 61 % des personnes qui déclarent ne jamais participer à une activité religieuse. Enfin, 67 % des personnes déclarent en 2012 que la religion est pas ou peu importante pour elles. La communauté religieuse est parfois synonyme de solidarité : en 2018, 1,4 % des personnes interrogées dans la métropole déclarent être membres d'une association religieuse. En 2020, 1,5 % des individus enquêtés disent qu'ils feraient

42. Chaudière C., « Discrimination à l'embauche : les résultats de la campagne de testing passés sous silence par le gouvernement », France Inter, publié le 8 janvier 2020. voir le site

43. Selon l'institut Randstad 2018, l'Eurobaromètre 2018 et l'observatoire de la laïcité 2019.

44. IBEST 2012.

45. Enquête menée en mai 2020 pour la Chaire Territoire en transition de Grenoble École de Management, Panel de recherche du territoire grenoblois.

46. Parmi ces 8 écoles: 4 confessionnelles modèle Montessori, 2 catholiques, 1 protestante, 1 musulmane.

47. Insee, Tableaux de l'économie française, édition 2020.  
[voir le site](#)

48. Fassin D., Memmi D., eds, Le gouvernement des corps, éditions de l'ÉHESS, 2004.  
[voir le site](#)

49. AFP et France 3 Auvergne-Rhône-Alpes, 120 lycées d'AURA équipés de portiques de sécurité, novembre 2017, consulté le 25/02/2021  
[voir le site](#)

appel en premier à une organisation religieuse en cas de difficulté (86 % répondent la famille)<sup>45</sup>. Par ailleurs, l'enseignement privé, notamment confessionnel, progresse: depuis 2010, 8 écoles hors contrat ont été créées dans la métropole, dont 4 à caractère confessionnel<sup>46</sup>.

### CHÈRE(S) FAMILLE(S)

Battue en brèche dans sa forme traditionnelle, la famille constitue toujours un refuge, en dépit de la reconfiguration des structures familiales. Devant l'entourage amical, la famille constitue le **premier filet de sécurité** en cas de difficultés: 95 % des métropolitains estiment bénéficier d'un soutien par des membres de leur famille si besoin, et particulièrement les populations les plus jeunes (IBEST, 2018). Reconstituées, parfois monoparentales ou homoparentales, rendues composites par éloignement géographique, les **structures familiales évoluent et se diversifient**. En France, la proportion de ménages avec au moins un enfant mineur diminue, de 35 % en 1990 à 27 % en 2016. Parallèlement, la part des personnes vivant seules a augmenté de 7 points en 26 ans pour représenter 35 % des ménages en 2016, notamment en lien avec le vieillissement de la population<sup>47</sup>. Tendance majeure des sociétés occidentales, le vieillissement de la population place les liens familiaux au cœur des réflexions sur l'accompagnement des personnes âgées: les indispensables aidants deviennent visibles.

### SANTÉ, BEAUTÉ ET GOUVERNEMENT DES CORPS

Le corps, et particulièrement le corps féminin, figurent au centre de beaucoup d'attentions, notamment marketing (les industries liées à la santé, au bien-être et à la beauté sont en plein essor) et médiatiques (« tenue républicaine » ou « décente » des lycéennes, port de signes d'appartenance religieuse, etc.). Les recommandations nutritionnelles (« 5 fruits et légumes par jour », « manger, bouger »), les campagnes de prévention, les règles bioéthiques et sur la fin de vie, les recommandations sanitaires (maladie, sexualité, etc.) sont mobilisées par les pouvoirs publics pour **orienter les choix corporels personnels**<sup>48</sup>. Le corps devient également **outil de contrôle** avec l'émergence des technologies de reconnaissance biométrique, pour des raisons de praticité (déverrouillage du téléphone) et de sécurité (portiques dans 120 lycées régionaux<sup>49</sup>, surveillance des gares et de la voie publique, etc.). Comptages des pas, mesures du rythme cardiaque, suivi de séances sportives, etc.: le « *quantified self* » illustre une tendance émergente de « quantification de soi » pour des individus voulant maîtriser leur corps. Développement personnel, spa et thermalisme, yoga, méditation, prise de compléments alimentaires, etc. ces pratiques associées au bien-être mental et physique semblent sensiblement progresser alors qu'il reste difficile d'avoir des chiffres sur la santé mentale et que la consommation de psychotropes est importante en France depuis les années 1990.



**Ricochet**  
Le vieillissement,  
enjeu d'avenir  
P.73



**en•jeux**  
pour les  
territoires

**Comment concilier** réponse adaptée à chaque usager et service public pour l'intérêt général? Comment construire un service public suffisamment agile pour être en phase avec les évolutions familiales et sociétales?

**Comment rendre** toutes les politiques publiques vectrices d'égalité des chances? Comment soutenir les démarches « capacitaires », qui développent la responsabilisation individuelle des usagers, bénéficiaires, citoyens, tout en prenant en compte et en charge les effets de système, indépendants des individus? Comment mieux prendre en compte la santé, dont la santé mentale, dans toutes les politiques publiques?



# Les individus, entre émancipation et communautés

Avec l'affaiblissement de traditions et des sentiers « tout tracés » et la reconnaissance de sa singularité, se passe-t-on d'échanges sociaux ? L'émergence de communautés d'intérêt, la montée en puissance de mobilisations d'un nouveau genre ou l'attention portée aux flux et aux réseaux montrent le tissage d'une société d'interdépendances.

## L'INDIVIDUATION À L'HEURE DES NOUVELLES COMMUNAUTÉS

Diversification des régimes alimentaires, choix des vêtements, manières de se déplacer, pratiques sportives, tatouages, exposition de soi sur les réseaux sociaux, etc. : **certains micro-choix de vie correspondent à des valeurs, de nouveaux codes sociaux plus ou moins ostentatoires.** Avec le développement des technologies de la communication, certaines distances géographiques ou sociales ne sont plus des contraintes. Le virtuel permet à des individus de continents différents d'échanger ou de se coaliser sans jamais se rencontrer. Une cadre d'une entreprise de télécommunications, passionnée de hockey et de gastronomie italienne peut entrer en contact avec des personnes très différentes autour de chacun de ces centres d'intérêt. Des **groupes d'intérêts** se constituent au fil d'échanges plus ou moins brefs, immédiats et suivis, par des forums, des réseaux sociaux, des blogs, etc.



La pratique massive de ces réseaux met en lumière des **individus multi-facettes**, attachés à différentes communautés. Ces identités « kaléidoscopiques » reflètent le souci de singularité. L'individuation<sup>50</sup>, le fait de développer une individualité consciemment construite avec les autres, dans toute leur diversité choisie s'opposerait à l'individualisme, qui se joue contre les autres. Dans une version plus pessimiste, la sociabilité virtuelle peut traduire une grande solitude dans la vie réelle, même si la majorité des contacts « virtuels » s'effectuent avec les proches fréquentés physiquement<sup>51</sup> : « plus l'on se voit et plus on s'appelle ». Dans l'un ou l'autre cas, la question se pose : qu'est-ce qui fait culture commune au sein d'une génération ou d'une société ?

50. Frerot O., Le glossaire des 9 valeurs émergentes. [voir le site](#)

51. Cardon D., Smoreda Z., « Réseaux et les mutations de la sociabilité », *Réseaux*, 2014/2-3 (n° 184-185), p. 161-185. DOI: 10.3917/res.184.0161. [voir le site](#)

## DE NOUVEAUX MODES DE MOBILISATION COLLECTIVE

Si les modes de mobilisations collectives classiques déclinent (votes, grèves, syndicalisme), ils sont complétés ou transformés par de nouvelles formes d'actions collectives. Zones à défendre (ZAD), Nuit Debout, Occupy, Gilets jaunes, etc. sont autant de formes d'actions collectives renouvelées notamment par des mobilisations diffusées par les réseaux sociaux qui prennent place dans l'espace public et s'y installent durablement. En parallèle, une revendication grandissante de **démocratie directe** s'est traduite dans les débats autour du RIC (référendum d'initiative citoyenne) mais aussi par deux tentatives de referendum d'initiative populaire (vente des Aéroports de Paris et démarche pour un « référendum pour les animaux »). Dans une veine encore plus directe, des mouvements prônent la désobéissance civile et usent parfois de violences symboliques, matérielles ou physiques : extinction rébellion, L214, attaques de symboles de la mondialisation ou de la « violence d'État » (antennes 5G, Casemate) et de symboles républicains (locaux de la police sur deux sites grenoblois, incendie de la Mairie de Grenoble).



## Ricochet Individualisation et modèle de société libérale

P.24

**SURVENUE (OU RETOUR) DU « CO- »**

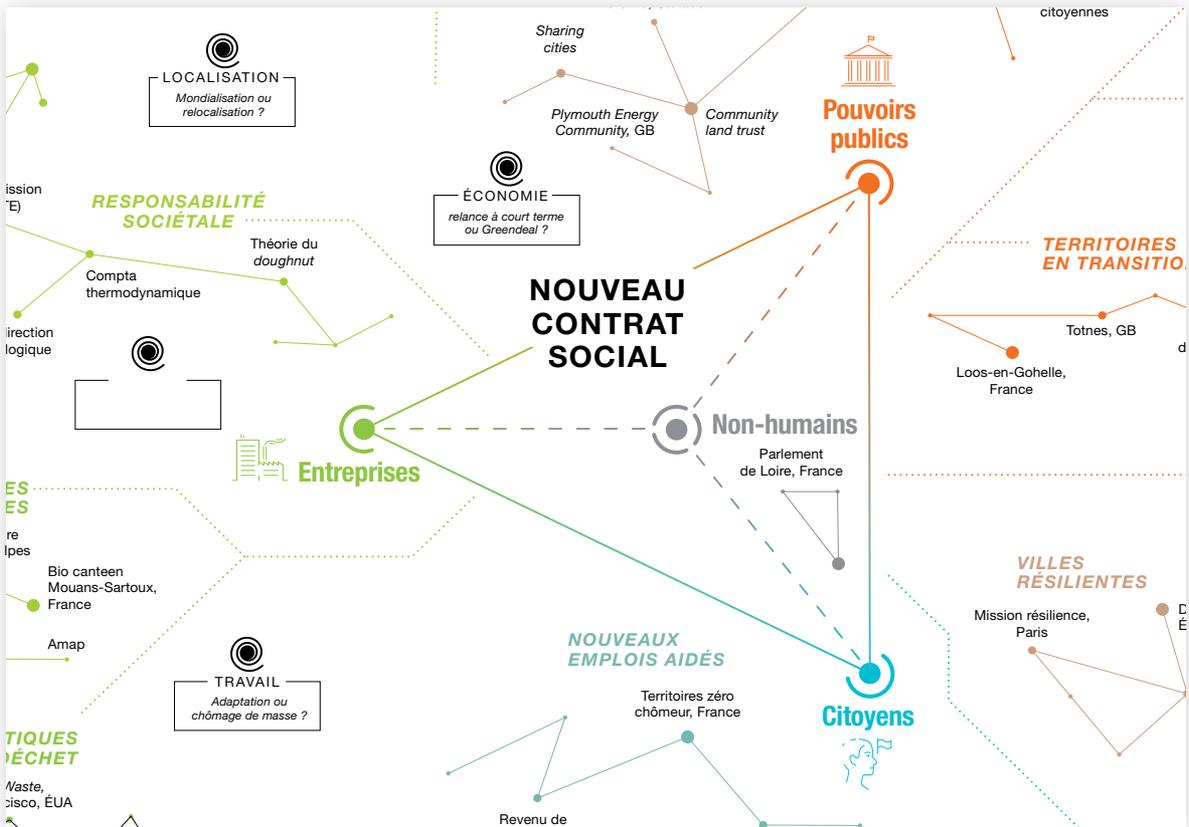
Le monde du travail est également traversé par de nouveaux modes d'organisation collective. Bien que la verticalité reste la norme dans bon nombre d'organisations, **la diversification des modèles d'entreprises ne fait plus de doute**: entreprises libérées, sociocratie, holacratie, management agile voire participatif, SCOP, SCIC, actionnariat partagé, entreprises à mission, etc. Ces nouveaux modèles ne sont pas nécessairement bienveillants pour tout le monde<sup>52</sup> mais ils témoignent d'une recherche de dépassement des logiques traditionnelles. Plus largement, les **rapports sociaux entre individus s'horizontalisent** comme en témoigne la généralisation du tutoiement.

Ce phénomène s'incarne également au travers d'initiatives qui mettent en avant le « co- »: co construction, cohabitation, crowdfunding (confinancement), crowdsourcing (échanges de connaissances), peer-to-peer (échange de pair à pair), etc. La géographie elle-même a muté: l'analyse des dynamiques territoriales se porte d'avantage sur les flux que sur les stocks, reconfigurant les notions de centralité et de périphérie et instaurant la notion de systèmes territoriaux<sup>53</sup>. **Le réseau devient un outil d'analyse privilégié du territoire** (Mela 1995, Veltz 1996).

52. Picard H., « Entreprises libérées, parole libérée ? Lectures critiques de la participation comme projet managérial émancipateur », thèse de doctorat en sciences de gestion, Université Paris Dauphine, 2015.

53. Béhar D., Estèbe P., Vanier M., « Réforme territoriale: avis de décès de l'interterritorialité ? », Métropolitiques, juin 2014.

**EXTRAIT DE LA CARTE «MONDE D'APRÈS: LES MOUVEMENTS QUI PRÉPARENT LE NOUVEAU CONTRAT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL»**



**Analyse du schéma** <https://www.la27eregion.fr/le-nouveau-contrat-ecologique-et-social-une-boussole-pour-lavenir-de-la-transformation-publique/>

**Publication** <https://www.horizonspublics.fr/revue/septembre-octobre-2020/nouveau-contrat-ecologique-et-social-comment-passer-lacte>

\* Horizons Publics (n°17, décembre 2020).



Les revendications portées par certains mouvements sociaux se peignent parfois sur les murs.

P. Laviolette ©

54. Voir l'annuaire sur [www.les-communs-dabord.org/](http://www.les-communs-dabord.org/)

Cette affirmation publique du « co- » trouve une traduction juridique et opérationnelle très forte dans le mouvement des « communs ». En révisant profondément la notion d'intérêt général, les porteurs de ce mouvement prônent une co-responsabilité vis-à-vis de ressources. Il faut réunir 3 conditions pour définir un « commun » : une communauté qui gère collectivement cette ressource, avec des règles et une gouvernance, dans le but de la préserver et pérenniser.

Des logiciels libres aux jardins partagés, de la cartographie participative *Open Street Map* aux coopératives citoyennes autour de l'énergie, en passant par les sciences ouvertes, le supermarché coopératif *Elefan*,

le système d'autopartage *Citiz*, les projets d'habitats participatifs (*Les habiles*), les AMAP, la dynamique des « Communs » est très présente sur le territoire grenoblois<sup>54</sup>. Le service public réinvente sa place dans ce nouveau paysage d'acteurs, en mobilisant citoyens et usagers et en soutenant les initiatives.



## Ricochet

### La collectivité territoriale animatrice

P.54



en.  
jeux  
pour les  
territoires

**Comment susciter** la participation des habitants dans leur diversité? Comment passer d'un service public centré sur le « faire pour » à une intervention qui « fait avec » voire qui s'efface pour simplement soutenir les initiatives? Comment réinventer un contrat social en s'appuyant sur l'ensemble des initiatives qui revisitent l'intérêt général?

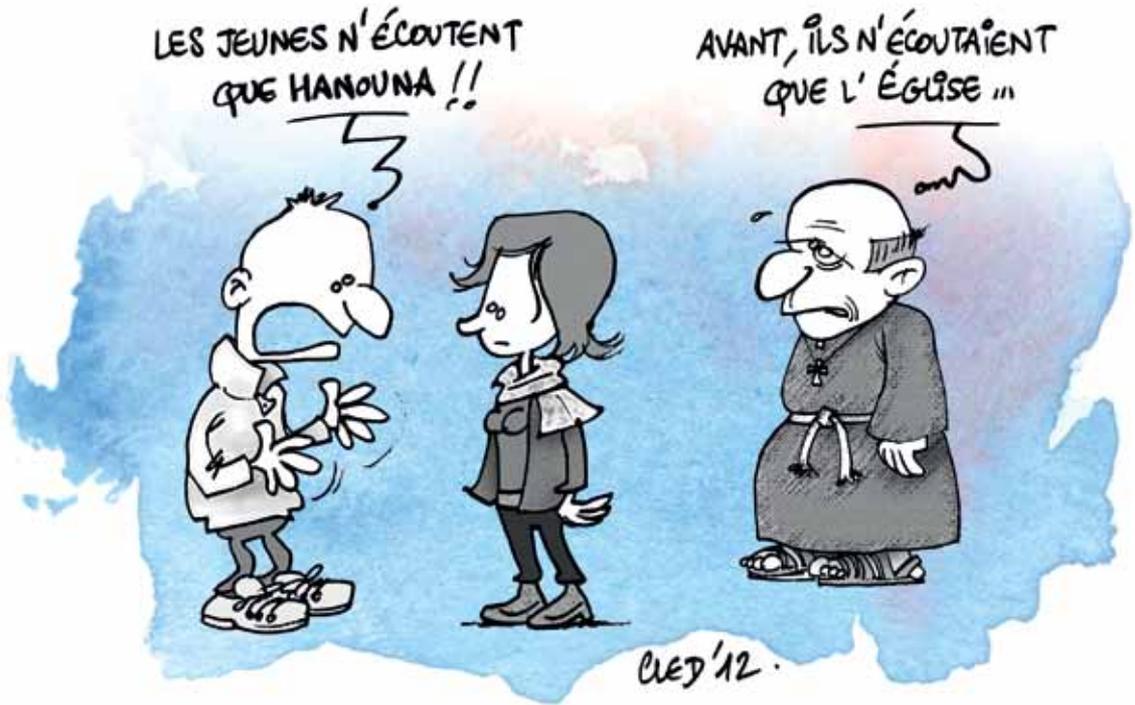
# Transparence et proximités à l'ère de la désinformation

Alors que la société française est de plus en plus caractérisée par la défiance envers les médias et les institutions, le besoin de relations directes s'incarne par le maintien de l'opinion favorable vis-à-vis des premiers édiles de chacune des 35 000 communes françaises : les Maires.

## **VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA DÉFIANCE ?**

Scandales politico-financiers ou sanitaires, batailles médiatiques autour de « petites phrases », de mensonges avérés ou de polémiques, remise en cause des « expertises », etc. ne sont que l'écume d'une lame de fond : **la défiance constitue une clé de lecture majeure de la société française** en 2021.

Si les **inégalités** sont souvent considérées comme principales vectrices de défiance, le sociologue François Dubet insiste sur leur mutation, une « *transformation du régime des inégalités qui explique les colères, les ressentiments et les indignations d'aujourd'hui*. Alors que les inégalités étaient enchâssées dans la structure sociale, dans un système perçu comme injuste mais relativement stable et lisible, elles se



diversifient et s'individualisent aujourd'hui. Avec le déclin des sociétés industrielles, elles se multiplient, changent de nature, transformant profondément l'expérience que nous en avons. La structure des inégalités de classe se diffracte en une somme d'épreuves individuelles et de souffrances intimes qui nous remplissent de colère et nous indignent, sans avoir – pour le moment – d'autre expression politique que le populisme<sup>55</sup>. » Les recherches de politistes montrent d'ailleurs que les électeurs populistes se caractérisent par une très forte défiance vis-à-vis d'autrui et des systèmes politico-administratifs<sup>56</sup>.

Au-delà de la défiance à l'encontre « du système », ces dernières années ont vu une profonde remise en cause des sciences, une montée en puissance de la « post-vérité » et des complotismes : **avant même d'interpréter les faits, l'existence même desdits faits est sujette à caution.** Chaque personne (se) construit sa propre bulle cognitive, un cocon informationnel qui rassure et renforce ses convictions. Les sciences et leur complexité sont concurrencées par les opinions<sup>57</sup> autour de l'utilité des masques dans la lutte contre les maladies respira-

toires, de « l'État profond », de la réalité du changement climatique ou de la rondeur du globe terrestre. Afin de contrer cette défiance, les initiatives de « fact checking » (vérification des faits) mises en place par certains médias ou vulgarisateurs scientifiques sont notables mais peinent à circuler aussi vite que les « fake news » propulsées par les émotions qu'elles suscitent. Le paysage mental est ainsi pris d'assaut par « l'infobésité » et les individus se replient sur leurs certitudes, souvent issues de leur seule expérience.

### DÉCONNEXION ENTRE ÉCHELLE VÉCUE ET ÉCHELLE INSTITUTIONNELLE

Certaines échelles de décision se sont éloignées du quotidien des habitants, notamment avec la place croissante prise par les politiques européennes et intercommunales, en décalage avec l'attachement de la population française aux communes. De fait, le droit a fait émerger de nombreuses institutions décisionnaires non soumises au suffrage universel direct : les

55. Dubet F., Le temps des passions tristes – inégalités et populisme, Seuil, La République des Idées, mars 2019.

56. Algan Y, Cahuc P., Zylberberg A., La Fabrique de la défiance et comment s'en sortir, Albin Michel, 2012.

57. Zuckerman E., "QAnon and the Emergence of the Unreal", Journal of Design and Science, (6) voir le site

intercommunalités bien sûr mais aussi les agences nationales à qui sont déléguées une partie de la décision publique, des organisations internationales. Les citoyens voient s'atténuer l'impact de leur vote sur la vie politique, générant une méfiance grandissante envers les grandes institutions traditionnelles telles que l'État, les syndicats ou les partis politiques. Ce sont **l'efficacité** autant que la **légitimité** et **l'intégrité morale** de ces institutions qui sont questionnées, y compris par des initiatives militantes pour la transparence de la vie publique, comme Regard citoyen.

Traditionnellement les élections les plus suivies, les élections présidentielles voient l'abstention progresser : 16% en 2007, 19,5% en 2012, 25% d'abstention en 2017 (deuxièmes tours). Les 11,5% de vote blanc parmi les bulletins de 2017 interpellent également sur les votants qui se déplacent sans prendre position en faveur d'une candidature. Les raisons de l'abstention sont complexes mais elles témoignent vraisemblablement d'une insatisfaction vis-à-vis de la vie politique et de ses modalités instituées. L'abstention dépasse 58% aux élections professionnelles en 2017 (privé) et

2018 (public), quand le taux de syndicalisation atteint 8%, le plus bas taux des pays de l'OCDE.

Cette défiance a moins touché les niveaux locaux : les mouvements de type « communalisme » illustrent une conviction que la proximité est l'échelle pertinente de transformation, du moins **là où l'intervention individuelle peut avoir un impact perceptible**. Ainsi, dans la métropole grenobloise comme à l'échelle nationale, la défiance institutionnelle est plus marquée à l'égard des pouvoirs nationaux que des institutions locales. Fait notable, 70% des habitant-es du territoire déclarent ne pas faire confiance aux médias, et jusqu'à 76% parmi les 18-34 ans<sup>58</sup>. À contrario, **les administrations locales semblent jouir d'une meilleure réputation** : 73% font confiance au Département de l'Isère, 70% à la mairie de leur commune, 65% à Grenoble-Alpes Métropole. Cette confiance vis-à-vis des institutions locales est plus marquée chez les populations les plus jeunes, tandis que les 65 ans et plus accordent davantage de crédit aux pouvoirs nationaux (police, gouvernement, médias)<sup>59</sup>.

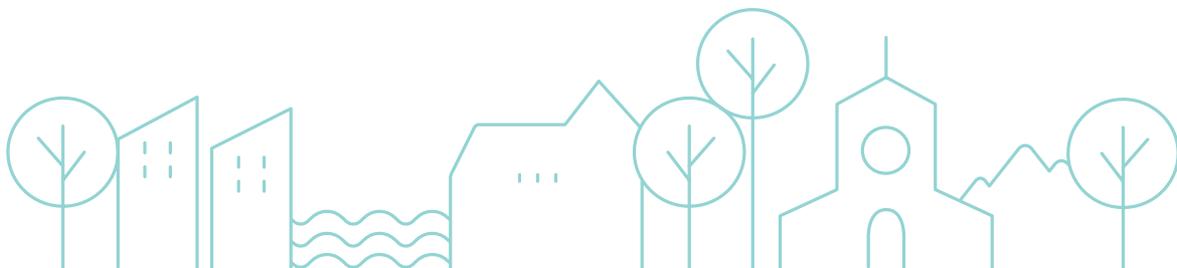
**70%**  
des habitant-es du territoire déclarent ne pas faire confiance aux médias

58 & 59.  
IBEST 2018



Couteau suisse d'information, de travail, de loisirs et de contact avec le monde, les smartphones se sont insérés dans presque toutes les poches en moins de 15 ans.

AURG ©



### LA MAIRIE, VECTRICE DE RELATIONS DIRECTES

Face à la déconnexion entre grandes instances sociales et politiques et vécu des habitants, accentuée par le retrait de l'État providence, les acteurs « de proximité » deviennent l'échelon institutionnel privilégié au quotidien. Ils sont considérés, non seulement comme plus ancrés dans les « vrais besoins », mais également comme plus transparents car plus proches du terrain.

**Les Maires sont les seules figures politiques qui n'ont pas perdu en popularité** ces dernières années et en ont même gagné auprès des citoyens selon les enquêtes CEVIPOF menées entre 2009 et 2019.

Le rôle de la commune et par extension de l'intercommunalité est donc à interroger à l'aune de la recherche de proximité exprimée par les habitants ainsi que ceux qui se déplacent au gré des pulsations des territoires. Toutefois, **la notion de « démocratie du sommeil » de Jean Viard éclaire la difficile adéquation entre territoire d'action publique, périmètres statistiques, légitimités démocratique et politique, territoire vécu** objectivement comme subjectivement par les habitants et acteurs du territoire, etc. Issue des réformes territoriales successives, la superposition des périmètres ne remet pas en cause la commune et la Préfecture, indétrônables de par leur stabilité séculaire. La loi *engagement et proximité* du 27 décembre 2019 renforce la place des Maires et réaffirme la commune comme échelon de proximité de la République. La gestion de la crise Covid-19 en 2020 comme la définition des modalités du plan de relance dans les territoires s'appuient prioritairement sur le « couple » Maire-Préfet, interpellant la répartition de l'intervention publique locale.

**Dans le panel IBEST, cette confiance vis-à-vis des institutions locales est plus marquée chez les populations les plus jeunes.**



**en.  
jeux**  
pour les  
territoires

**Comment renforcer** la culture scientifique et l'esprit critique des habitants ? Comment permettre d'appréhender la complexité du monde dans lequel nous vivons ? Comment améliorer le fonctionnement du « bloc communal », entre logiques de bassin de vie et légitimité démocratique ?

# Les collectivités territoriales, animatrices parmi d'autres ?



Les années 1980 ont vu la décentralisation de l'État français. Depuis les lois Defferre, les vagues de réformes territoriales se succèdent : transferts de compétences, intercommunalités, montée en puissance des Régions, etc. Les collectivités territoriales, rendues constitutionnellement autonomes, ont rapidement acquis certaines marges de manœuvre dans l'animation de leur territoire. De son côté, l'État historiquement jacobin fait évoluer son rôle en profondeur.

## SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR

Le nombre, la diversité et la vitalité des associations traduisent la volonté de certains individus ou groupes d'acteurs de prendre une part plus importante dans la construction de la vie locale et ce à travers la mise en place d'alternatives aux dispositifs classiques :

- **immobilier** : habitat participatif, autopromotion, autoconstruction, occupations éphémères de friches ;
- **économie** : monnaies locales (86 existent en France en 2020<sup>60</sup> dont le cairn sur le territoire grenoblois), trocs et dons de graines et semences, échanges et dons, ressourceries et « repair cafés », épiceries solidaires, coopératives énergétiques, accorderies (réseaux d'échanges de services et de coopération), etc.



# Chiffres clés

les associations employeuses de la zone d'emploi grenobloise en 2018



1550 structures



2.6 pour 1000 habitants

=

moyenne des 21 zones d'emploi métropolitaines

• **cultures et solidarités:** cantines associatives (dans les quartiers politique de la ville notamment), installation de tiers lieux (co-working, fab-lab, espace d'expositions), etc.

Ces initiatives citoyennes sont souvent soutenues par les collectivités territoriales, qui de plus en plus les installent en opérateurs ou en relais de services publics. Si la richesse du tissu associatif local est difficile à objectiver faute de données consolidées, cette dynamique citoyenne est génératrice d'activité économique: avec 1550 associations employeuses soit 2,6 pour 1000 habitants en 2018, la zone d'emploi grenobloise est dans la moyenne des 22 zones d'emploi métropolitaines. Le réseau Alpesolidaire recense 384 acteurs locaux de l'ESS, qui prennent en charge de larges pans de l'intérêt général, notamment pour les questions de précarité. **La reconnaissance de leur utilité sociale fait partie des enjeux pour ces acteurs.**

60. Schittly, R. « À Lyon, la gonette tombe à point », M Le Magazine du monde, 27 février 2021, n°493.

**PARTICIPER AUX DÉCISIONS:  
UN PARADOXE ?**

Les manifestations des gilets jaunes, en 2019, et le « grand débat » national qui a suivi sont illustratifs de ce paradoxe: la très forte incarnation et concentration du pouvoir par la fonction présidentielle inciterait ceux qui ne peuvent s'exprimer à travers les institutions à descendre dans la rue. Lors du « grand débat », l'Isère a transmis à l'État central 375 cahiers citoyens issus de 319 communes<sup>61</sup>. Depuis plusieurs années, les collectivités territoriales mettent en place des **dispositifs de concertation pérennes ou temporaires**, souvent au-delà des obligations réglementaires. Toutefois, ces instances et dispositifs peinent à mobiliser<sup>62</sup>, à diversifier les profils de participants tandis que certains publics restent invisibles. Face à ces écueils quan-

titatifs et qualitatifs, la mobilisation d'outils numériques s'accroît: la moitié des 6 000 observations de l'enquête publique du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de Grenoble-Alpes Métropole ont été effectuées via le registre numérique. La participation est également susceptible de s'exprimer à travers des contre-expertises citoyennes, à l'instar de la FRAPNA via l'enquête publique du PLUI.

<sup>61</sup>. Préfecture de l'Isère.  
[voir le site](#)

<sup>62</sup>. ADCF, Étude sur les projets de territoire 2014-2020.

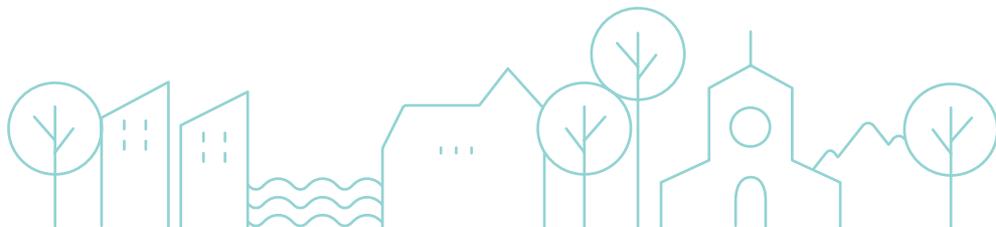


**Ricochet**  
**Transparence et proximités  
à l'ère de la désinformation**

P.54

**Alors que la démocratie représentative est marquée par le taux d'abstention aux élections, les démarches de concertation installent un rapport plus direct avec les personnes concernées par un projet.**





### UN RÔLE À TROUVER POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les élections municipales 2014 et 2020 ont vu fleurir de nombreuses listes se déclarant citoyennes, transpartisanes ou issues de la société civile. Elles proposent de nouvelles méthodes de constitution des équipes et des programmes à travers, par exemple, une fabrique citoyenne du programme ou une sélection hybride des candidatures et têtes de liste.

Ainsi, **les collectivités locales seraient amenées à devenir des lieux d'expression et d'organisation des initiatives citoyennes,**

en rupture avec un modèle de démocratie représentative classique. Elles s'installent moins en **planificatrices** détentrices du monopole de l'intérêt général qu'en **animatrices** de leur territoire, encourageant l'émergence d'initiatives citoyennes, privées, entrepreneuriales, collectives ou individuelles, en créant les conditions et outils de leur déploiement. Elles mobilisent des outils tels que des budgets participatifs, la structuration de réseaux, la mise à disposition de moyens, des droits d'interpellation, des panels, des conventions et conférences citoyennes, des appels à projet et à contributions, etc.

Certains mouvements ou usages initialement non anticipés par la collectivité se trouvent finalement institutionnalisés, à l'instar du *street art*, de la végétalisation sauvage d'espaces publics ou l'occupation de délaissés urbains. L'expérimentation et l'approche centrée autour de l'utilisateur se généralisent, portées par de nouvelles approches telles que le design de service: face aux besoins évolutifs des usages, l'offre de service public s'adapte.

Face  
aux besoins  
évolutifs des  
usages, l'offre  
de service public  
s'adapte.



Paris 2030

**La transition  
écologique,  
nouvel horizon  
commun**



## .42

### Une prise de conscience globale

42 Les signaux multipliés du changement climatique, une tendance en hausse

43 Une sensibilité citoyenne grandissante...

44 ...qui entre en confrontation avec le budget des ménages

## .46

### Le territoire, scène de transitions

46 Local + global = glocal

47 Une mise en mouvement décentralisée

49 Nouveaux acteurs, nouvelles postures



# Une prise de conscience globale

Alors que les effets du changement climatique se font de plus en plus visibles, la sensibilité citoyenne vis-à-vis de ces phénomènes se développe. Cette nouvelle appréhension du monde impacte les comportements individuels, dans le sens d'une réduction de leur empreinte écologique. Toutefois, ces actions ont leurs limites, à commencer par celle du portefeuille. Fin du mois et fin du monde, même combat ?

## **LES SIGNAUX MULTIPLIÉS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le dernier rapport du GIEC confirme l'urgence de la situation planétaire face au changement climatique. Au rythme actuel du réchauffement, **le seuil de +1,5°C sera franchi entre 2030 et 2052<sup>63</sup>**. Ce réchauffement, imputable aux activités humaines et à leurs émissions de gaz à effet de serre, provoque des conséquences déjà bien visibles.

Le diagnostic du Plan Climat Air Énergie de la Métropole relaie l'augmentation locale des températures de 2 °C entre 1959 et 2014, tout en projetant des hausses entre +1,2 et +1,6 °C à l'horizon 2035 et de +1,4 à 2,6 °C à l'horizon 2055<sup>64</sup>. En effet, les spécificités



géographiques du territoire grenoblois (espaces urbains « encaissés », écosystèmes fragiles de montagne) le rendent davantage sensible au réchauffement climatique, avec des conséquences directes sur les aléas météorologiques, la biodiversité et les ressources naturelles, notamment l'eau. Ce réchauffement se traduira localement par un renforcement en durée et en intensité des vagues de chaleur avec une **augmentation de la fréquence des canicules** dans les décennies à venir : entre 43 et 108 jours de très fortes chaleurs (> 35 °C) par an contre moins de 3 sur la période 1990-1999. Au programme également, des sécheresses surtout estivales du fait des températures plus élevées, une évapotranspiration plus prononcée et une baisse des précipitations ; des couvertures neigeuses en diminution en durée (plusieurs semaines pour des altitudes proches de 1500 m), en extension spatiale et en épaisseur avec par exemple -52% d'enneigement pour la Chartreuse à 1200 m d'altitude en 2035.

63. Rapport du GIEC, octobre 2018.

64. PCAEM, citant Les avenir climatiques pour la Ville de Grenoble, TEC, 2017.

### UNE SENSIBILITÉ CITOYENNE GRANDISSANTE...

Après des décennies d'opposition entre écologistes convaincus et climato-sceptiques, une large part de l'opinion publique semble avoir basculé. Qu'il s'agisse de mouvements citoyens nationaux et internationaux (mouvement des jeunes pour le climat en 2019, marches pour le climat en 2018 et 2019), des résultats des dernières élections européennes (mai 2019) et municipales (juin 2020), **la nécessité d'agir face au changement climatique devient perceptible, dans la rue et dans les urnes.**

En parallèle du débat politique, de nouveaux termes se diffusent pour décrire le monde et la société. **L'anthropocène** (« l'ère de l'humain ») désigne une période géologique caractérisée par les incidences globales et significatives des activités humaines sur l'écosystème terrestre. La **collapsologie** (ou théorie de l'effondrement) est un courant de pensée qui étudie les risques d'un effondrement de la civilisation



P. Lavoillotte

## La qualité de l'air est un sujet d'inquiétude prioritaire pour 35% des métropolitains.

Les marches pour le climat ont lieu en région grenobloise et dans le monde depuis les années 2010.

industrielle actuelle. Très présentes dans certains cercles de réflexion, ces théories illustrent une dynamique renouvelée de compréhension des équilibres entre l'activité humaine et son environnement mais elles ne font pas l'unanimité.

Parmi la population métropolitaine, les pratiques, usages et comportements quotidiens, l'essor de la consommation biologique et/ou locale, les préoccupations autour de la qualité de l'air locale ou le recours accru aux modes doux traduisent une **sensibilité écologique grandissante**.

Celle-ci est amplifiée par **des préoccupations plus individuelles de santé** et appuyée sur des valeurs comme le respect de la nature, la sobriété, le réemploi, etc.

39% des ménages de Grenoble-Alpes Métropole déclarent acheter un produit biologique au moins une fois par semaine contre 36% à l'échelle du sud-Isère, toutes tranches d'âge confondues<sup>65</sup>. Les pratiques

d'achats de produits locaux s'observent dans les mêmes proportions. Les caractéristiques géomorphologiques du territoire – où l'effet « cuvette » rend visible la pollution de l'air – la proximité immédiate des montagnes et de la nature, le foisonnement historique des initiatives associatives et citoyennes participent probablement d'une sensibilité locale marquée. Ainsi, la qualité de l'air est un sujet d'inquiétude prioritaire pour 35% des métropolitains<sup>66</sup> contre 22% à l'échelle nationale<sup>67</sup>.

### ... QUI ENTRE EN CONFRONTATION AVEC LE BUDGET DES MÉNAGES

Cette prise de conscience reste cependant à géométrie variable et se confronte notamment à des **considérations financières**. En effet, les oppositions entre les enjeux « fin du monde » et « sauver le climat » et

<sup>65</sup>. Enquête qualitative CCI 2018.

<sup>66</sup>. IBEST 2018.

<sup>67</sup>. Insee 2015.

68. Étude UFC-que choisir « Fruits et légumes bio en grandes surfaces, une consommation freinée par une offre indigente et des marges indigestes », août 2017.

69. Enquête IBEST 2018.

70. P. Hébel, V.Sessego, « Consommation durable: l'engagement de façade des classes supérieures », Consommation et modes de vie, Crédoc, n°303, mars 2018.

71. Entretien de P. Moati sur France Culture, Consommation: le covid-19 accentue des clivages qui laissent présager des troubles sociaux à venir », 26 avril 2020. [voir le site](#)

les enjeux « fin de mois » et « sauvons nos emplois » polarisent le débat public. En 10 ans, ce phénomène s'est traduit à deux reprises de manière véhémente : en 2013 avec les « Bonnets rouges » opposés à une écotaxe sur le trafic des poids lourds, puis en 2018-19 avec les « Gilets jaunes » initialement mobilisés contre l'augmentation du prix des carburants automobiles. Pour autant, ces désaccords pourraient relever de revendications sur les moyens mobilisés (portiques, taxes sur les ménages) plutôt que sur la remise en question des objectifs environnementaux.

Le « surcoût climatique » pour les ménages, qu'il s'agisse des dépenses supplémentaires d'isolation thermique, de changement de véhicule ou, de façon plus quotidienne, de consommation de produits issus de l'agriculture biologique<sup>68</sup>, n'est pas soutenable pour les foyers les plus précaires. De fait, parmi les habitants de la métropole ayant des difficultés à boucler la fin du mois, 28 % ne consomment jamais de produits biologiques, soit un taux près de deux fois plus élevé que celui observé chez les populations les plus aisées<sup>69</sup>. Cette tension s'illustre également au regard de l'équipement thermique des logements, par la persistance du fioul ou du gaz naturel comme énergie de chauffage individuel en l'absence d'alternative financièrement avantageuse ou de capacité d'investissement. Si la faiblesse des ressources monétaires constitue un frein à l'adoption de comportements éco-responsables, l'enquête IBEST 2018 montre également que **les personnes les moins enclines à consommer bio/local ou à trier leurs déchets sont aussi celles qui**

**ont de moindres relations d'entraide et une méfiance vis-à-vis d'autrui, ainsi qu'un sentiment général de ne pas avoir le contrôle sur leur vie.** Les leviers au changement de pratiques sont donc à la fois financiers et d'accompagnement.

Pendant, les ménages les plus précaires sont loin d'être les moins « vertueux » sur le plan environnemental. Certains comportements éco-responsables sont générateurs d'économies financières : achats de seconde main, aversion pour le gaspillage, recyclage, non recours aux voyages en avion, etc. De ce fait, **les ménages les plus pollueurs sont très majoritairement les plus aisés et les plus diplômés**<sup>70</sup>. L'économiste Philippe Moati relève ainsi « un double clivage qui risque de s'accroître [...] : d'un côté, une avant-garde nourrie [...] très volontaire pour accélérer la transition à tous les niveaux et notamment en termes de consommation, qui a la certitude d'avoir raison, qui a sa bonne conscience pour elle. Et de l'autre côté, ce ventre mou, moins structuré, qui formalise moins sa vision du monde, qui reste attaché au monde d'hier et qui va trépigner de ne pas pouvoir y accéder comme avant. Et cette tension forte entre ces deux mondes risque de générer des troubles sociaux. D'autant que les premiers regardent les seconds d'en haut. »<sup>71</sup>





# Le territoire, scène de transitions

---

Devant l'ampleur des enjeux de transition, les territoires sont mis à contribution par l'État et l'Europe avec une palette d'outils réglementaires et de projet. Cette coalition des efforts collectifs est complétée par des initiatives individuelles et collectives plus agiles.

## **LOCAL + GLOBAL = GLOCAL**

Les bouleversements environnementaux font fi des frontières, communautaires, nationales ou locales. Les phénomènes (modifications des climats, biodiversité bouleversée, etc.) s'auto-entretiennent, s'alimentent, s'entrechoquent, aggravant la situation globale. À cet égard, le dernier rapport du GIEC fait le **lien entre mesures d'atténuation et d'adaptation**. Il souligne le besoin de synergies entre amélioration de la qualité de l'air, sécurisation de l'approvisionnement alimentaire et des ressources en eau, maintien des services écosystémiques, réduction des risques de catas-



trophes, diminution de la pauvreté et des inégalités, accélération des changements de comportements, etc. Cette trajectoire proposée reflète un **besoin de politiques publiques multidimensionnelles**, articulant transitions écologiques, sociales et économiques. En ce sens, ce nouveau paradigme met les territoires au cœur de l'action face au changement climatique, en articulation avec les acteurs étatiques.

### UNE MISE EN MOUVEMENT DÉCENTRALISÉE

Les récentes évolutions du cadre légal, notamment au travers des orientations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, renforcent le rôle des collectivités pour mobiliser les territoires dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la qualité de l'air, des nouvelles mobilités,

d'artificialisation des sols, etc. Une **pluralité d'outils** est alors déployée pour mettre les collectivités territoriales à contribution. Les ambitions de la stratégie nationale bas-carbone sont ainsi relayées par la déclinaison des objectifs dans les Plans Climat Air Énergie Territoriaux et Agendas 21. C'est également au niveau local qu'incombe l'accélération des nouvelles mobilités, en donnant la possibilité d'acquiescer le statut « d'Autorité Organisatrice de Mobilités » (cf. loi d'orientation des mobilités). Les institutions publiques sont tenues de produire des rapports de développement durable adossés à leur budget, de faire appliquer le « zéro artificialisation nette » (ZAN), d'optimiser la performance énergétique de leurs équipements, etc. Par ailleurs, l'État organise une transition écologique décentralisée en soutenant des projets d'écoquartiers ou de démonstrateurs industriels. La multiplication des appels à projets ou candidatures, marque les attentes nationales



Grenoble-Alpes Métropole - L.Frangella ©

Les inondations font partie de ces phénomènes à la fois très globaux et très locaux, et supposent une réponse coordonnée des différents acteurs publics.

et européennes vis-à-vis des territoires. Au-delà de ces dispositifs locaux, un nouveau discours associé à l'action publique locale prend de l'ampleur : **subsidiarité et différenciation deviennent les maîtres mots des relations entre État et collectivités territoriales**. Le projet de loi « 3DS » (pour déconcentration, décentralisation, différenciation et simplification) en témoigne : l'État prend acte de la **pluralité des réalités territoriales** tout en introduisant une territorialisation différenciée de ses politiques publiques, des objectifs à assigner aux collectivités, des moyens à mettre en œuvre, etc. Le territoire est ainsi perçu comme un échelon en capacité de piloter des politiques écologiques et sociales, dont la mise en œuvre aux niveaux national et européen prend du temps (taxes carbone abandonnées, interdictions de plastiques à usage unique ou de pesticides reportées, etc.).

En parallèle de ces dynamiques accompagnées par le législateur, des collectifs citoyens et des élus locaux plaident pour une démocratie locale plus intégrée, en articulation avec la démocratie représentative. Les récentes revendications autour de référendums en témoignent. Ces initiatives se confrontent cependant à des contraintes réglementaires. Le dispositif de votation d'initiative citoyenne portée par la Ville de Grenoble promettait la tenue d'un débat en Conseil municipal pour les pétitions ayant reçu plus de 2 000 signatures. Suite au recours préfectoral, le Tribunal administratif de Grenoble a finalement annulé le dispositif.

## Accélérée par les réseaux sociaux, l'interpellation crée de nouveaux rapports de force largement médiatisés.

### NOUVEAUX ACTEURS, NOUVELLES POSTURES

Cette mise en mouvement décentralisée des territoires, pilotée depuis l'État, apparaît aux yeux de certains citoyens et collectifs organisés comme insuffisante, trop apathique. **De nouveaux acteurs se positionnent** ainsi sur les scènes de transitions, du système énergétique, de l'alimentation, de la biodiversité, etc. Par exemple, les Centrales Villageoises, sociétés locales à gouvernance citoyenne, proposent la production et/ou la distribution d'une énergie de proximité. Associant citoyens, collectivités et entreprises locales, elles contribuent aux efforts énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration pay-

sagère, lien social, etc.). Leur gouvernance se veut citoyenne, avec une place prépondérante des habitants dans l'actionnariat et dans les organes de gestion, tout en cherchant la cohérence avec les objectifs des collectivités territoriales en matière d'énergies renouvelables, d'urbanisme, etc. Le Grésivaudan et le Vercors voient fourmiller ces initiatives depuis plusieurs années<sup>72</sup>. Dans cette dynamique de « pouvoir d'agir », l'action d'associations pour la revalorisation d'invendus alimentaires, de rénovation de patrimoine, l'émergence des « repair cafés », des recycleries, le retour en grâce du « fait maison » avec la progression de la tendance du « fait main » ou DIY (« Do It Yourself »), etc. témoignent d'une volonté citoyenne de « faire ». Autre forme « d'action directe » : l'interpellation, accélérée par les réseaux sociaux, crée des rapports de force, largement médiatisés. Les mobilisations autour des « zones à défendre » ou les vidéos de l'association L214 dans les abattoirs et les élevages en sont des exemples.



**Ricochet**  
La collectivité territoriale animatrice, parmi d'autres ?

P.36

<sup>72</sup> Recensement localisé des projets sur Internet. [voir le site](#)



partie  
du  
rapport

Le

numérique,

liaison

dangereuse



## .52

### Numérique, facteur d'exclusion ou d'inclusion ?

52 État des lieux des équipements collectifs et individuels

54 Des technologies numériques qui renforcent la culture dominante ?

## .56

### De la ville intelligente prometteuse à la sobriété humaine volontaire

56 La smart city, mirage technologique de la ville durable ?

57 Sobriété : des paroles aux actes

## .60

### Le numérique, vers un nouveau rapport au monde ?

60 Opportunités et désespoirs des entreprises

62 De partout à chez soi, le monde au prisme des écrans

63 « De source sûre... » : connaissance et méconnaissance à l'heure des réseaux



# Numérique, facteur d'exclusion ou d'inclusion ?

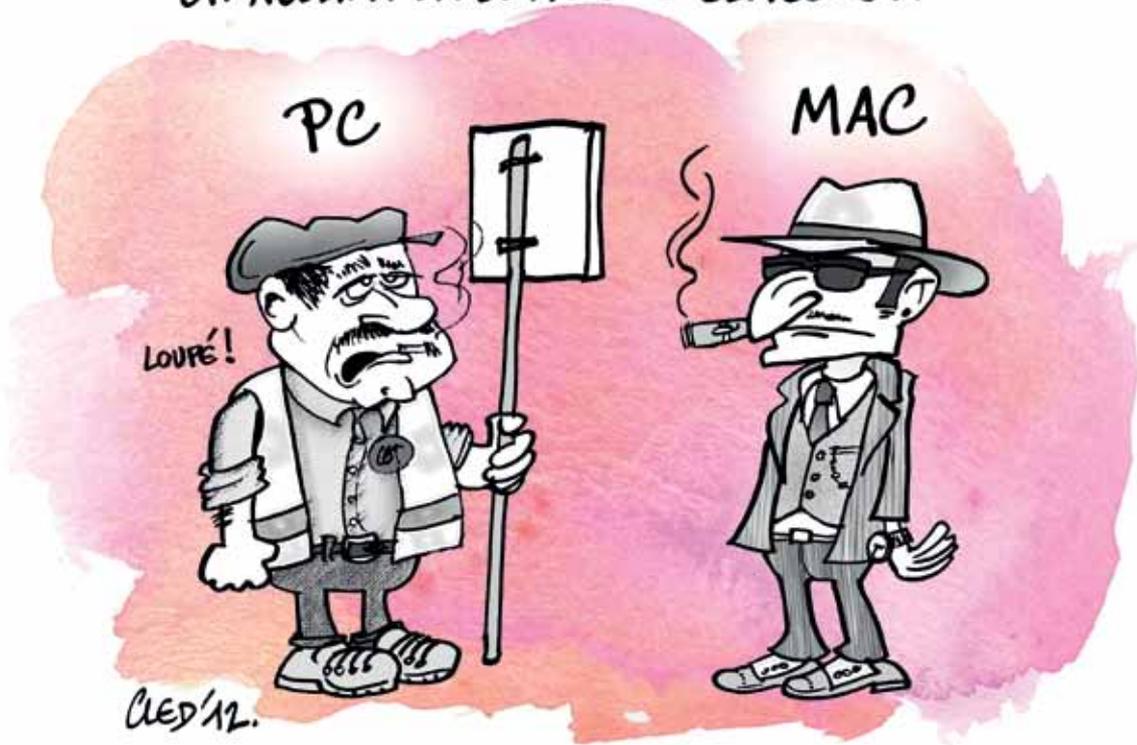
L'interaction entre le numérique et la société se joue à différents niveaux : les infrastructures, équipements et usages, mais aussi le traitement individuel et collectif de l'information dans une économie de plus en plus tournée vers la connaissance.

## ÉTAT DES LIEUX DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

Derrière l'apparente « virtualité » du numérique se dissimule une réelle matérialité : les réseaux câblés, les boîtiers relais de toutes natures (de la « box » Wi-Fi dans les foyers à l'antenne-relais, en passant par tous les serveurs), les gammes de « terminaux » de consultation (ordinateurs, tablettes, téléphones, etc.), les capteurs, la production d'énergie électrique nécessaire à l'alimentation de ces équipements, etc. **Le numérique est bel et bien une réalité physique !**

D'ailleurs, selon les estimations du cabinet GreenIT<sup>73</sup>, le numérique est responsable à l'échelle mondiale de 3,8 % des émissions de CO<sub>2</sub> et de 5,5 % de la consommation

## AVEC LE NUMÉRIQUE, ON ABOLIRA LA LUTTE DES CLASSES...



énergétique. En outre, le déploiement de ces équipements fait peser une pression supplémentaire sur les ressources nécessaires (terres et métaux rares) en début de chaîne, tout en produisant des déchets numériques difficilement recyclables en fin de chaîne (environ 223 millions de tonnes à l'échelle mondiale, selon un rapport de l'ADEME de novembre 2019). Cette consommation électronique s'accélère, y compris au niveau local puisqu'en 2019, les habitants de la métropole ont déposé 2192 tonnes de **déchets d'équipements électriques et électroniques** dans les déchetteries métropolitaines, contre 1324 t en 2009 et seulement 50 t en 2005<sup>74</sup>, soit une **multiplication par 43 en 15 ans**. Parallèlement, la puissance informatique maximale disponible sur Terre a été multipliée par près de 100 millions de milliards entre 1993 et 2017<sup>75</sup>, accentuant l'impression d'accélération du monde, en lien avec les « lois de Moore » sur la miniaturisation et la puissance des ordinateurs (et leurs dérivés).

## X43

**de déchets d'équipements électriques et électroniques en 15 ans**

Là où il a fallu plusieurs décennies pour que les téléviseurs équipent la quasi-totalité des foyers, moins de 10 ans ont suffi pour que 77% de la population française soit équipée d'un smartphone en 2019<sup>76</sup>; un taux qui varie selon l'âge, le diplôme, le niveau de revenu et la densité urbaine<sup>77</sup>. La possession d'un smartphone est désormais plus fréquente que celle d'au moins un ordinateur (76% des foyers français), traduisant une substitution des usages entre smartphone et ordinateur depuis 2016.

73. Bordage, F., « Empreinte environnementale du numérique mondiale », GreenIT, [voir le site](#)

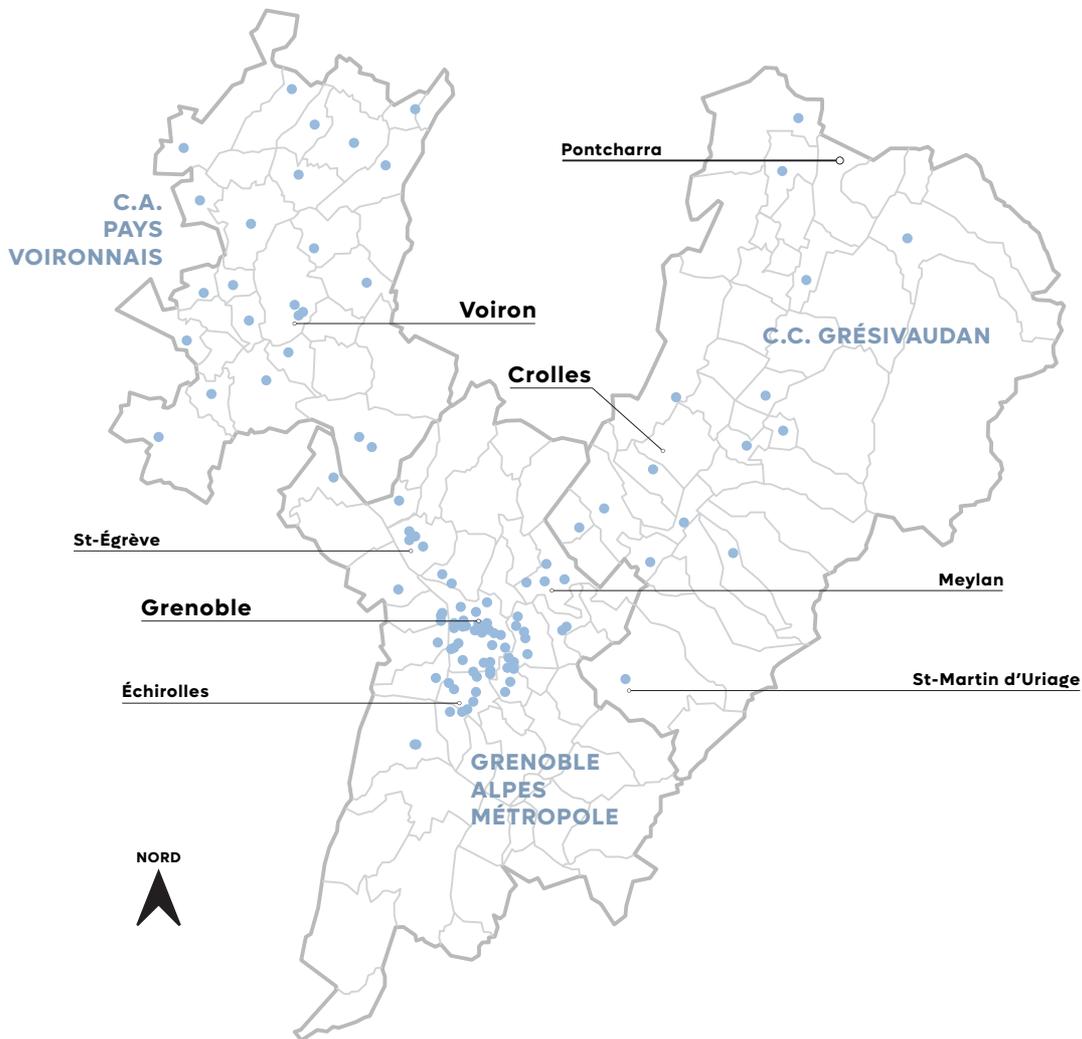
74. Tonnage déchets D3E, RPQS déchets 2019, Grenoble-Alpes Métropole

75. Alexandre L., « Informatique: 93 millions de milliards d'opérations par seconde! », L'Express, avril 2017, [voir le site](#)

76. CREDOC, Baromètre du Numérique 2019, [voir le site](#)

77. CREDOC, « enquête sur les conditions de vie et les aspirations », citée par le Baromètre du numérique 2019.

SITES PROPOSANT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LES COMMUNES DES 3 EPCI DE L'Y GRENOBLOIS



**DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES QUI RENFORCENT LA CULTURE DOMINANTE ?**

Source Les contributeurs d'OpenStreetMap® / Département de l'Isère / juin 2021

La micro-informatique entrant dans les locaux professionnels, de multiples activités se sont déployées pour utiliser les technologies disponibles et les services publics locaux ne font pas exception. Désormais, l'accès à l'information et l'accueil des usagers sont de plus en plus dématérialisés. Dans la mesure où les compétences numériques deviennent déterminantes pour l'accès aux droits, les métiers de l'accompagnement social en sont particulièrement transformés, leur charge de travail étant accrue. 75% des intervenants sociaux de l'étude Emmaüs Connect<sup>78</sup> affirment faire les démarches numériques « à la place de » l'utilisateur alors que leur métier consiste initialement à les accompagner vers l'autonomie. Localement, l'analyse des besoins sociaux 2017 d'Echirolles<sup>79</sup> fournit de précieux témoignages locaux d'agents

78. Emmaüs Connect, « Numérique: facteur d'exclusion ou levier d'insertion? De la double peine à la chance numérique », Les Cahiers Connexions solidaires [Internet]. 2014;(1):57. [voir le site](#)

79. Étude accessible sur le site de la Ville d'Echirolles. [voir le site](#)

Aujourd'hui, et d'autant plus avec l'accélération et la massification des pratiques de télétravail suite à la crise sanitaire, l'accès à une connexion Internet de qualité et à un équipement performant constitue un enjeu majeur pour les individus et pour les territoires, un préalable nécessaire pour leur usage.

sociaux, d'aidants et d'usagers concernant **la complexité, la difficulté et l'inquiétude suscitées par une dématérialisation qui s'accroît.**

À partir de la massification de ces nouvelles technologies, de nouveaux besoins apparaissent donc pour les territoires afin d'accompagner l'appréhension des modes de vie renouvelés par l'avènement du numérique. Au-delà de l'équipement des territoires, l'enjeu majeur se situe sur la compréhension des **usages**, sur la **médiation** et sur la lecture des **inégalités**.

# 113

## lieux de médiation numérique sont recensés dans les 3 EPCI

maintenir des liens sociaux. En être privé est donc un facteur d'isolement. Si l'âge est un critère majeur d'illectronisme, celui-ci n'épargne cependant pas les jeunes. Le niveau de revenu et d'éducation semblent également entrer en jeu<sup>82</sup>.

D'après une étude sur « l'école à la maison »<sup>83</sup> durant le confinement du printemps 2020, 24,3% des parents d'origine modeste jugent leur équipement et leur accès internet insuffisants (contre 17% des familles plus aisées). Les chiffres sont encore plus marquants concernant le sentiment de compétence informatique: « 45% des classes supérieures se sentent tout à fait capables de répondre aux exigences techniques numériques de l'école à la maison, contre seulement 31% des classes populaires ». **Une majorité de parents ne s'estiment donc pas en mesure d'accompagner scolairement leur enfant** sans l'école, supposant un éventuel accroissement de difficultés scolaires. Le « tout numérique » dans le contexte actuel montre ses limites en matière d'inégalités scolaires, notamment pour les ménages en situation de sur-occupation de leur logement<sup>84</sup> ou de vulnérabilité socio-économique<sup>85</sup>.

**80.** Insee, « Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base », Insee Première, n°1780, octobre 2019, [voir le site](#)

**81.** Petits Frères des pauvres, Rapport 2018: l'exclusion numérique des personnes âgées, [voir le site](#)

**82.** Insee, [voir le site](#) Et Petits Frères des pauvres, Rapport 2018: l'exclusion numérique des personnes âgées.

**83.** Le Névé S, « L'école à la maison, amplificateur des inégalités », Le Monde, mai 2020, [voir le site](#)

**84.** Ottaviani F, « Au temps du coronavirus, ces enfants confinés en ville: dans quelles conditions? », The Conversation, [voir le site](#)

**85.** Darmon C., « Inégalités scolaires: des risques du confinement sur les plus vulnérables », The Conversation, [voir le site](#)

Ne pas avoir accès à Internet ou ne pas savoir utiliser les outils numériques sont un handicap pour près de 17% de la population française. **Cet illectronisme numérique, appelé « illectronisme » touche en particulier les populations les plus fragiles**<sup>80</sup>. En 2018 en France, 4 millions de personnes âgées de 60 ans et plus n'utilisent jamais Internet, soit 27% de cette tranche d'âge<sup>81</sup>. Cette exclusion touche plus particulièrement les plus de 80 ans – soit plus d'1,7 million de personnes – et les personnes aux revenus inférieurs à 1000 €.

Même si la fracture numérique se résorbe peu à peu, ceux qui n'utilisent pas Internet se retrouvent de plus en plus en situation d'exclusion face à la numérisation rapide de notre société. **L'exclusion numérique est devenue un facteur aggravant de l'isolement relationnel.** Dans un contexte d'évolution des relations familiales, notamment due à la décohabitation étudiante ou aux mesures d'isolement et de distanciation face à la crise sanitaire, Internet permet de





# De la ville intelligente prometteuse à la **sobriété** humaine volontaire

---

Ville technologique pilotée par des capteurs, autonome et mathématiquement vertueuse, en capacité d'améliorer la qualité des services urbains et de réduire leurs coûts... La promesse initiale du concept de « smart city » se confronte au réel de sa mise en œuvre, à ses propres limites et externalités négatives. Face à ces écueils, de nouveaux modes de vie se placent dans une logique de sobriété.

## **LA SMART CITY, MIRAGE TECHNOLOGIQUE DE LA VILLE DURABLE ?**

D'un point de vue énergétique, les modèles de bâtiments autonomes (démonstrateurs de la Presqu'île ou de caserne de Bonne à Grenoble, Confluence à Lyon, etc.) font face à des difficultés dans le quotidien des usages et comportements. **En effet, cette « variable humaine » est très difficilement modélisable par les algorithmes car peu stéréotypée.** Exemple parlant, l'usage qui consiste à ouvrir les fenêtres pour aérer vient heurter le modèle énergétique de ventilation imaginé dans les logements neufs de la caserne de Bonne<sup>86</sup>. Par ailleurs, si les modèles visant les performances énergétiques formulées par la réglementation thermique 2012 (RT 2012) concernent principalement le confort thermique hivernal, c'est aujourd'hui l'inconfort d'été qui préoccupe tout autant<sup>87</sup>.



Autre limite dénoncée de la « ville intelligente », le principe d'absorption massive de données (et leur traitement) met en péril la protection de données personnelles des usagers et ainsi la protection de la vie privée<sup>86</sup>. L'enjeu éthique est couplé à des risques de détournement de l'utilisation des données par des tiers motivés par un intérêt particulier.

Au-delà de ces limites, la smart city véhicule la promesse d'une société où le progrès scientifique serait en capacité de résoudre facilement la majorité des problèmes, dont les enjeux climatiques. En effet, ce **modèle techno-solutionniste** ne suppose ni changements de comportement ni évolution profonde de l'organisation socio-économique mais une forme de progrès qui permettrait de maintenir et diffuser les modes de vie actuels des plus favorisés. Cependant, la majorité des scientifiques réunis autour du GIEC indiquent que contenir le changement climatique impose une **transformation assez radicale de nos modes de vie** et notamment de notre rapport à la consommation, en particulier énergétique.

### **SOBRIÉTÉ : DES PAROLES AUX ACTES**

La sobriété, étymologiquement définie comme la qualité de quelqu'un qui se comporte avec retenue, s'installe aujourd'hui dans les discours et les comportements, se posant en alternative ou en complément aux solutions techniques. Injonction destinée à revisiter nos consommations (énergies, déplacements, alimentation carnée, foncier, etc.), la **sobriété bouscule un demi-siècle d'un idéal de progrès fondé sur l'accès illimité aux biens et services**. À l'échelle individuelle, elle incite à revisiter les désirs individuels et collectifs, à tracer des frontières entre l'indispensable, le nécessaire, l'utile et le superflu, à consommer mieux, voire à consommer moins. Cette orientation s'inscrit petit à petit dans les politiques publiques (sobriété énergétique, réduction des déchets, etc.) et vient rejoindre des pratiques déjà adoptées par des ménages militants. Un temps minoritaires, ces citoyens organisés inspirent les modèles de l'écologie politique mais aussi une partie de la jeunesse. Par exemple, fort d'une centaine de groupes locaux répartis en France, le mouvement des Colibris place le changement personnel au cœur

<sup>86.</sup> Renauld V., Fabrication et usage des écoquartiers, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2014, page 47.

<sup>87.</sup> IBEST 2018

<sup>88.</sup> Marzloff B., Y a-t-il un pilote dans la smart city?, Sociétés n°132, 2016.



ALJRC®

Vue sur la station abandonnée de La Chaud, Saint-Honoré et lac de Pierre-Châtel en arrière-plan.

de sa raison d'être, convaincu que « la transformation de la société est totalement subordonnée au changement humain ». La « **simplicité volontaire** » ou « **sobriété heureuse** » s'étendent, incitant à réduire volontairement sa consommation, ainsi que les impacts de cette dernière, en vue de mener une vie davantage centrée sur des valeurs définies comme « essentielles ». Cet engagement personnel et/ou associatif découle de multiples motivations qui vont habituellement accorder la priorité aux valeurs familiales, communautaires et écologiques.

L'expérience récente de la pandémie et des confinements ont conduit nombre de foyers, pas forcément militants de l'environnement ou démunis, à se recentrer sur des besoins fondamentaux : « les conceptions associées à l'épanouissement personnel, à l'émotion et à la relation aux autres progressent et engendrent, avec la Covid-19, une envie de consommer moins et mieux<sup>89</sup> ». Cette tendance va-t-elle s'inscrire dans la durée avec le retour à une vie « normale » ? Déconsommation et décroissance émergent comme des options, avec des entreprises qui essaient d'y adapter leur modèle économique : les constructeurs automobiles encouragent la location, les marques de prêt-à-porter investissent dans la seconde main, etc.

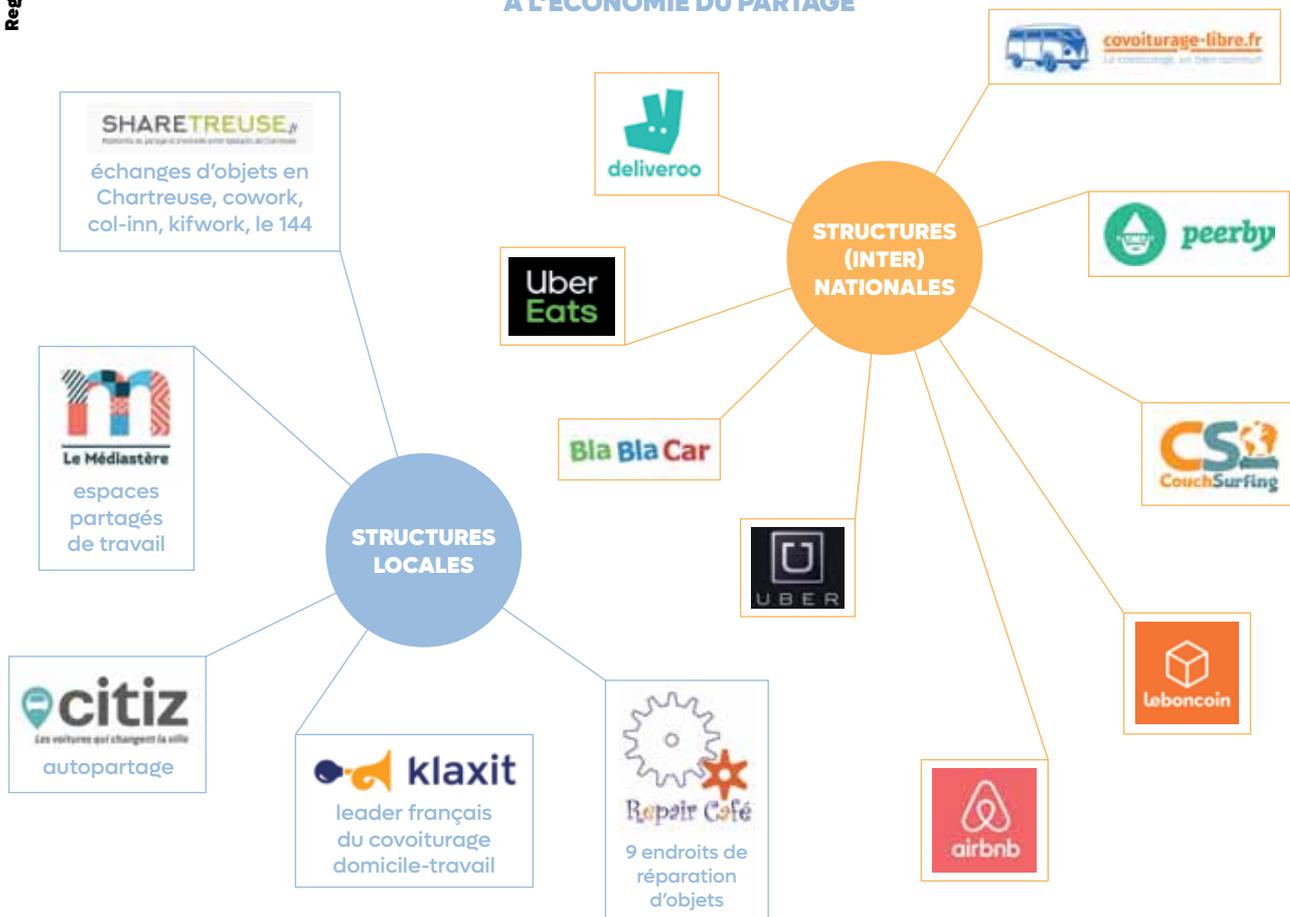
En parallèle, les dynamiques liées à « **l'économie du partage** » se développent à vive allure. Pour Thibault Daudigeos, elles désignent des nouveaux modes de consommation permettant de partager entre consommateurs l'usage ou la consommation de produits, équipement ou services et se décompose en 3 cercles<sup>90</sup>. Il distingue **l'économie de l'accès**, c'est-à-dire la mise à disposition d'autrui d'un bien ou d'un service jusque-là sous-utilisé, par exemple une connaissance (Wikipédia en est un exemple connu), un logement, une voiture ou une place de voiture, un outil de bricolage, etc. Une autre sphère est **l'économie de plateforme**, qui permet la diminution des coûts d'intermédiation entre l'offre et de la demande (c'est le modèle Uber ou Air BnB). Enfin, la dernière sphère correspond à **l'économie communautaire**, qui se veut une alternative aux relations de marché ou de hiérarchie, à l'instar des accorderies ou des systèmes d'échanges locaux.

C'est bien **l'acceptation sociale** et l'adoption croissante de ces modes d'échanges qui favorisent l'essor de l'économie du partage. On observe un changement dans l'arbitrage entre la propriété et l'usage, dans la mesure où beaucoup de ressources individuelles sont sous-utilisées : la paire de skis, la voiture, l'appareil à raclette, la chambre d'amis, le costume de mariage,

<sup>89</sup>. Blanc L., Hebel P., Mathé T., Six C., « Consommer plus sobre : une tendance que la crise de la Covid-19 pourrait amplifier », Consommation et modes de vie n°312, CREDOC, juin 2020. [voir le site](#)

<sup>90</sup>. Cf. cahier thématique économie-emploi, OBS'y, 2019

## EXEMPLES D'ORGANISATIONS LIÉES À L'ÉCONOMIE DU PARTAGE



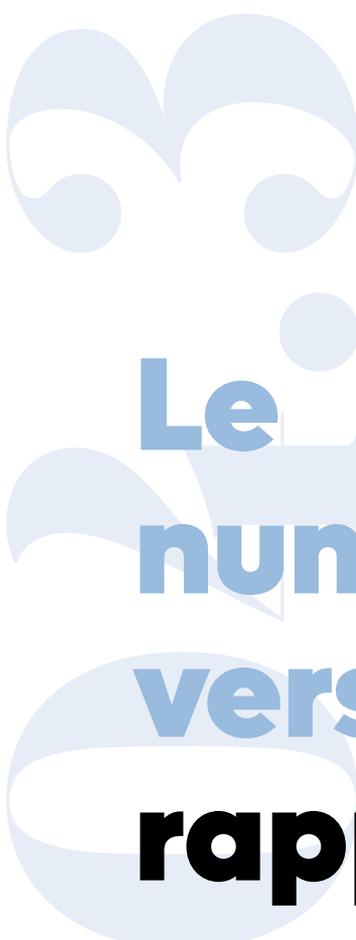
91. Raworth, K., "A doughnut for the Anthropocene: humanity's compass in the 21st century", The Lancet planetary health, mai 2017. [voir le site](#)

etc. Ces évolutions amènent à reconsidérer les cycles de vie des produits, vers une optimisation de leur utilisation et le réemploi.

Pour les territoires, l'économie du partage peut constituer une véritable opportunité si les acteurs publics accompagnent la mise en place de **plateformes de territoire**, pour fluidifier et faciliter les échanges à l'échelle locale. Conciergeries de quartier, « fablabs » (*fabrication laboratories*), bibliothèques, EHPAD, bureaux de poste,

etc. sont autant de lieux existants qui pourraient devenir des places d'échanges pour faciliter la vie des gens au quotidien. À l'échelle de la métropole pour l'autopartage, Citiz s'appuie sur une gouvernance prônant l'équilibre entre intérêt général et intérêts privés, sous forme de SCIC depuis 2005. La puissance publique peut favoriser l'émergence de « champions de territoire » qui ferment la porte à des plateformes beaucoup plus prédatrices.





# Le numérique, vers un nouveau rapport au monde

Il rythme, mesure, connecte, amplifie, égaie, mémorise, libère, exploite, outille, rassure, désespère... Nos sociétés semblent ne pas pouvoir se passer de ce pharmakon, à la fois poison et remède selon la formule de Bernard Stiegler.

## OPPORTUNITÉS ET DÉSESPOIRS DES ENTREPRISES

La montée en puissance des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) en tant qu'acteurs de premier plan du numérique et de l'économie mondiale semble inexorable : fin 2020, ils disposent d'une **puissance boursière inédite** dans l'histoire, à hauteur de 6500 milliards de dollars<sup>92</sup> (l'équivalent de 3 fois le PIB annuel de la France). Ces acteurs poursuivent leurs stratégies d'expansion et de diversification en se greffant dans nos pratiques quotidiennes. Cette extension se traduit désormais dans la domotique (robotisation du domicile), activités de « cloud » (stockage de données), ouverture de magasins physiques sans personnel, services conçus à partir de la captation et de l'utilisation des données, etc.



**68%**  
de la population active a déjà recours au moins une fois au e-commerce durant l'année 2019

Au-delà des GAFAM, la circulation et l'achat de marchandises au travers du **E-commerce** est en pleine expansion à toutes les échelles. « Le total des ventes sur internet en France s'élève en 2019 à 103,4 milliards d'euros, avec une hausse du chiffre d'affaires qui atteint 11,6% par rapport à 2018 », précise la Fédération du E-commerce et de la vente à distance (Fevad). En 10 ans, les ventes de produits et de services sur internet ainsi ont été multipliées par quatre. Localement, le E-commerce représente 107,5 millions d'euros pour les achats non-alimentaires des ménages, soit 8,3% du total de ces dépenses en 2018 contre 6,3% en 2013. Ce sont principalement les commerces de moins de 300 m<sup>2</sup> ainsi que les hyper et supermarchés qui pâtissent de cette tendance<sup>93</sup>.

<sup>92</sup> Forbes. [voir le site](#)

<sup>93</sup> Enquête sur la consommation des ménages de la région Grenobloise, CCI Grenoble.

<sup>94</sup> Rapport sur le télétravail, 6<sup>t</sup> pour le SMMAG, 2020.

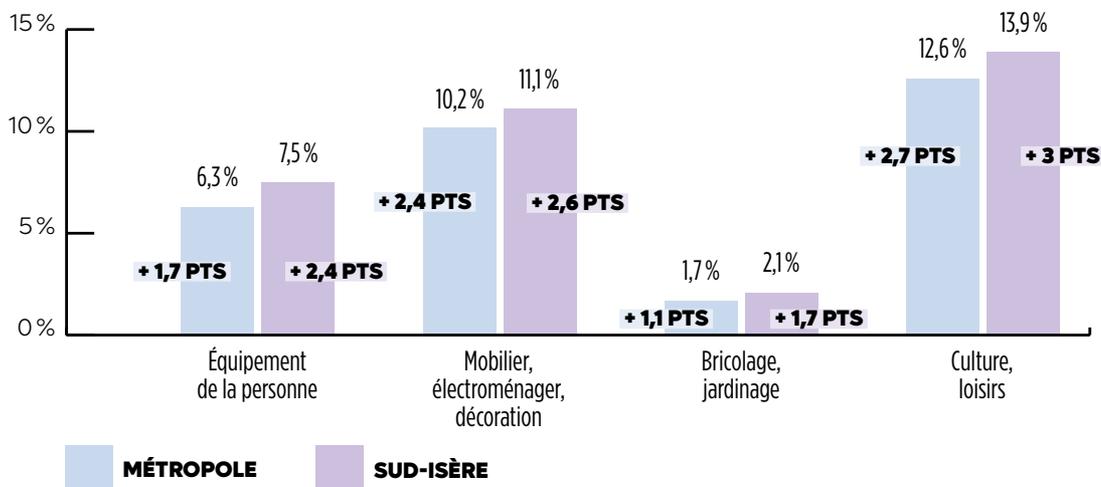
Au sein de la zone d'emploi de Grenoble, **68% de la population active a déjà recours au moins une fois au E-commerce durant l'année 2019**, en particulier chez les professions intermédiaires<sup>94</sup>.

Les confinements ont accentué ces pratiques de consommation puisque 64,5% des actifs ont déclaré avoir pratiqué au moins un achat en ligne durant le confinement du printemps 2020. C'est bien davantage que le pourcentage d'actifs jusque-là e-consommateurs (47,5%) au moins une fois tous les deux mois. Durant le confinement, c'est surtout pour les achats alimentaires que l'achat en ligne a décollé. Le confinement a également été l'occasion d'expérimenter l'E-consommation pour des catégories nouvelles de la population. On estime cette part à 5% des habitants. L'expérience est jugée concluante puisque 95% d'entre eux pensent E-consommer à l'avenir.

Pour s'adapter à la montée en puissance de ces modes de consommation, les entreprises déploient des **stratégies mêlant dispositifs physiques et en ligne**, créant de nouvelles proximités et de nouveaux marchés. À cet égard, les « drives » de courses

### EMPRISE DU E-COMMERCE SUR LES DÉPENSES NON ALIMENTAIRES DES MÉNAGES EN 2018

Source enquête ménages, CCI de Grenoble



alimentaires se déploient : de 1,5 % en 2013, ils représentent, en 2018, 6 % du total des dépenses alimentaires des ménages de Grenoble-Alpes Métropole (hausse de 75 %)96. La pratique du « click and collect » s’est également répandue face aux restrictions sanitaires.

#### DE PARTOUT À CHEZ SOI, LE MONDE AU PRISME DES ÉCRANS

Les confinements ont accéléré des tendances de fond quant à la consommation de contenus culturels et de divertissement sur écrans. En janvier 2021, l’Alliance pour les chiffres de la presse et des médias estime que 68 % des titres de presse français sont lus sur écran et 32 % sur papier97. La consommation de vidéos payantes a augmenté de 87 % en 2017 et 201898. Plus largement encore, 45,5 millions de Français-es se connectent chaque jour à internet, et ce plus de 2h30 par jour en moyenne en novembre 202099. La télévision, en légère perte de vitesse ces dernières années, a également connu un regain d’attention, notamment pour les programmes regardés

en direct. Au total, les Français et Françaises ont passé environ 4 heures par jour devant la télévision en 2020100. Plus largement, le temps passé sur écran se traduit en poids économique croissant : par exemple, le chiffre d’affaires du secteur des jeux vidéo a augmenté de 12 % entre 2019 et 2020101, les différentes plateformes payantes de vidéo à la demande s’implantent dans le quotidien de beaucoup de ménages, les contenus « gratuits » sont monétisés par le commerce des données personnelles.

Localement, le E-commerce en culture-loisir passe de 9,9 à 12,6 % des dépenses des ménages métropolitains entre 2013 et 2018. En 2020-2021, les confinements accentuent cette tendance et rendent difficile voire impossible la fréquentation « physique » des lieux et moments de culture. Entre appels des écrans, contexte sanitaire et fragilités économiques du secteur, les interrogations sont nombreuses. Malgré tout, **la rapidité avec laquelle les écrans s’installent dans la vie quotidienne ne permet pas le recul nécessaire pour en analyser les conséquences**, de tous ordres : pédagogie, sociabilité, consommation, éthique, etc.

95. Enquête sur la consommation des ménages de la région grenobloise, CCI Grenoble

96. Enquête 2018 sur la consommation des ménages de la région grenobloise, CCI Grenoble.

97. La Croix, janvier 2021. [voir le site](#)

98. Médiamétrie, octobre 2019.

99. Médiamétrie, année TV 2020, janvier 2021.

100. Ibid.

101. Étude Superdata reprise par BPI France. [voir le site](#)



« Editathon » : mobilisation pour mettre à jour Wikipédia, ici sur la thématique femmes et astronomie, en 2019 au FabLab de la Casemate.

Utopikphoto

### « DE SOURCE SÛRE... » : CONNAISSANCE ET MÉCONNAISSANCE À L'HEURE DES RÉSEAUX

Initialement créée par des scientifiques, l'infrastructure d'Internet qui devient « le réseau des réseaux » porte en elle une utopie de décentralisation, de démocratie et de partage de la connaissance. Les années 2000 voient la massification de ses usages et la création d'une encyclopédie collaborative, Wikipédia, avec l'avènement du « web 2.0 » : de spectateur, l'usager devient acteur des réseaux. S'ouvre l'ère des blogs et des réseaux sociaux. Les échanges s'intensifient avec la survenue des téléphones connectés « smartphones ». Dès lors, la circulation des informations comme de la désinformation et des rumeurs est beaucoup plus rapide et il devient plus compliqué de les distinguer.

Falsifications d'images et « deep fake », méfiance vis-à-vis d'une presse qui peine à trouver son modèle économique (en 2018, 70 % des enquêtés IBEST n'ont pas confiance dans les médias), bouleversement des hiérarchies et des rapports de

confiance, multiplication de la quantité d'informations et des sources d'information, prime au divertissement et au sensationnel, entremêlement des cercles intimes, publics et professionnels, etc. : **nombreuses et complexes sont les raisons de la désinformation croissante.** Le confort cognitif de rester dans une « bulle informationnelle » filtrante permet, certes, de se situer mais réduit la capacité à évaluer la véracité d'une information et tend à renforcer les croyances préexistantes. La défiance dans les réseaux n'empêche pas leur pouvoir d'opérer. Seul 1% des habitants de la métropole accorde une grande confiance aux réseaux sociaux, 12% une certaine confiance tandis que 87% ont peu ou pas confiance dans ces réseaux<sup>102</sup>.

102. données du panel 2020 GEM



**Ricochet**  
Transparence et proximité  
à l'ère de la désinformation

P.54



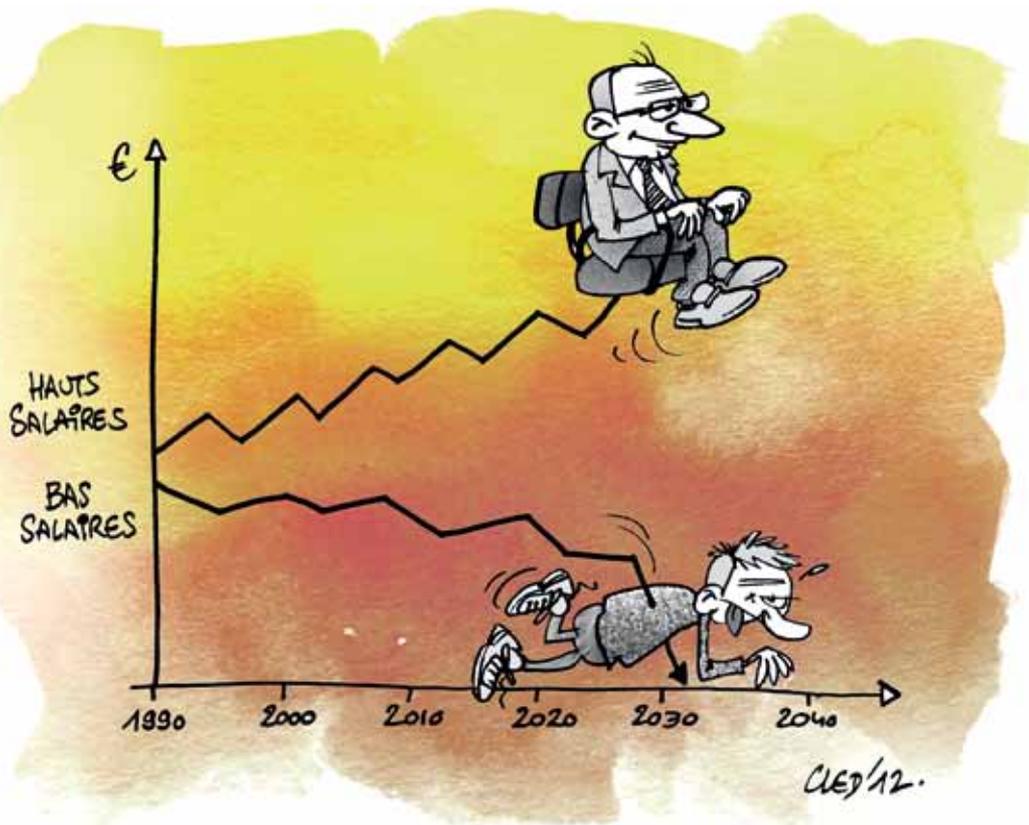
**en.  
jeux**  
pour les  
territoires

**Comment communiquer** à l'attention des administrés ? Est-il nécessaire de résister face aux géants internationaux du numérique ? Comment accompagner les parents, encadrants, aidants pour l'éducation au numérique et à l'information, à tous les âges ?

Des  
**parties**

**« inégalités**

**multipliées »**



## .66

### Le travail, entre réalisation de soi et mal-être

- 66 Vers un monde sans travail?
- 67 De nouvelles organisations du travail
- 68 Plateformes: entre abus et partage
- 69 Des connexions et déconnexions
- 69 Le travail essentiel... et le reste?

## .70

### Des groupes sociaux mis dos à dos

- 70 Une société française à plusieurs vitesses
- 71 Des prés carrés de richesses à la multiplicité des précarités
- 72 De la jeunesse à la vieillesse, la dernière fracture?
- 73 Le vieillissement, enjeu d'avenir
- 73 De multiples fractures ouvertes?

# Le travail, entre réalisation de soi et mal-être

Majoritairement masculin et ouvrier dans les années 1960, le monde du travail s'est féminisé, tertiairisé et urbanisé. L'emploi est devenu plus qualifié et moins jeune tandis que travailler ne constitue plus un rempart à la précarité.

## **VERS UN MONDE SANS TRAVAIL ?**

La réduction continue du temps de travail officiel est une tendance de fond de la situation de l'emploi dans les pays occidentaux<sup>103</sup>. En France, l'ensemble des salariés travaillaient en moyenne 1900 heures par an en 1950. Depuis le début des années 2000, la durée annuelle réellement travaillée s'établit aux environs de 1400 heures pour les salariés et un peu moins de 1500 heures pour l'ensemble des actifs<sup>104</sup>.



**Ricochet**  
Le temps, une valeur précieuse

P.18



De plus, le marché du travail s'est polarisé et le **chômage de masse** est devenu une réalité installée pour des millions d'actifs. Par ailleurs, le progrès technique fait évoluer en miroir le capital humain utilisé et modifie presque toutes les chaînes de valeur : dernièrement, **robotisation et intelligence artificielle** changent les pratiques, y compris pour les métiers très qualifiés (juridique, médical, ingénierie, etc.).

Les aspirations de la société à l'égard du travail évoluent et questionnent la définition même du travail, au-delà du sens économique usuel. Le travail n'est plus seulement considéré comme une activité rémunérée qui permet la production de biens et de services; la notion semble peu à peu s'élargir dans ses acceptions. Les débats sur le **revenu universel** survenus lors de la campagne de l'élection présidentielle de 2017 puis lors de la pandémie en témoignent : versé à tous les individus d'une société, celui-ci aurait pour but de faire face aux besoins primaires (logement, alimentation, etc.) et de favoriser les activités « non travaillées », selon la définition usuelle. Implication associative, éducation des enfants, activités créatives, culturelles et sportives, etc. seraient alors de facto

valorisées et se révéler collectivement bénéfiques à terme (création d'entreprise, amélioration de la santé des individus, amélioration des liens sociaux, etc.).

### DE NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL

À l'ère du numérique, des transformations radicales bouleversent les perspectives du travail, dans son organisation concrète (hiérarchie, taylorisme, etc.) et juridique (CDI, mobilité très limitée, etc.). Cinq grandes tendances<sup>105</sup> de fond sont à l'œuvre : l'extrême **fragmentation** du travail (décomposition en de nombreuses tâches, recours à de multiples intermédiaires ou différents types de travailleurs, intensification du travail, modification des chaînes de valeurs); l'**automatisation** (renforcée par la diffusion de la robotique et du numérique); la **plateformisation** (désintermédiation, nouvelles interfaces entre offre et demande d'emploi); l'**individualisation** (qui modifie considérablement le rapport au travail et aux attentes à son égard); et l'**insubordination** (qui découle en partie de ce qui précède et confirme le relâchement du lien à l'entreprise).

103. Insee, « Soixante ans de réduction du temps de travail dans le monde », Insee Première, n°1273, janvier 2010. [voir le site](#)

104. Chateauneuf-Malclès A., « L'évolution de la durée du travail en France depuis 1950 », Ressources en sciences économiques et sociales, octobre 2017. [voir le site](#)

105. Richer M., « Comment travaillerons-nous demain? », Futuribles n°422, janvier-février 2018. [voir le site](#)

Grenoble-Alpes Métropole - L. Frangella



Les épiceries solidaires se multiplient, comme ici Episol.

Ces évolutions témoignent à la fois de la pérennité de certains mode d'organisation (néo taylorisme, surveillance accrue), de la multiplication des statuts et des relations professionnelles, et des aspirations diverses des individus à l'égard du travail.

### PLATEFORMES : ENTRE ABUS ET PARTAGE

L'économie de plateforme a fait émerger des entreprises internationales majeures (Google/Alphabet, Amazon, Facebook, Airbnb, Netflix, Uber, etc.) tirant profit des aménités économiques de ce modèle qui repose sur la sollicitation d'une main d'œuvre individualisée (travailleurs indépendants) à très faible coût<sup>106</sup>. Si les plateformes constituent un moyen de contourner la protection des salariés (salaire minimum, droits individuels et collectifs du travail, etc.), elles permettent, dans une certaine mesure, d'**accompagner vers l'emploi les travailleurs les moins diplômés**. Certaines de ces plateformes ont des implications très concrètes pour le quotidien des territoires : multiplication des livraisons à vélo, installation de centres logistiques aux conditions de travail difficiles en périphérie des villes, création de restaurants sans salle entièrement dédiés à la vente à emporter, déploiement de data centers gourmands en énergie, etc. Ce phénomène relativement récent imprègne la composition de l'emploi métropolitain et de la dynamique de création d'entreprises : **parmi les**

### 3894 micros entreprises de la métropole, 46% sont des livreurs à vélo<sup>107</sup>.

Cette plateformes ou « ubérisation » se matérialise également dans les secteurs du tourisme, de l'enseignement et la formation professionnelle, de la banque et de l'assurance, de l'immobilier, etc. La **notation** des prestations et des personnes ainsi que les **micros contrats d'assurance** crédibilisent le recours à ces plateformes pour la clientèle mais participe à de nouvelles formes de surveillance et de suivi de l'activité des travailleurs.

Par ailleurs, cette économie de plateforme constitue également un outil pour déployer l'économie du partage, de celle qui fluidifie et facilite les échanges entre consommateurs à l'échelle locale (auto partage, échange de service, etc.). Les « plateformes de territoire », mentionnées plus haut, peuvent constituer des alternatives positives afin de tirer parti de ces formes d'activités et de minimiser les risques pour les travailleurs et l'économie locale. Les accorderies en sont un exemple, organisant l'échange de savoir-faire et de services sans passer par l'intermédiaire de la monnaie<sup>108</sup>.



## Ricochet

### Sobriété, des paroles aux actes

P.57

<sup>106</sup>. Casilli A., « Digital Labor: travail, technologies et confluctualités. Qu'est-ce que le digital labor? », Editions de l'INA, pp.10-42, 2015, 978-2-86938-2299. ffhahsh-01145718f. [voir le site](#)

<sup>107</sup>. CCI de Grenoble, fichier des entreprises au 30 septembre 2020. Ces micro-entreprises sont considérées comme actives à cette date.

<sup>108</sup>. Réseau des accorderies de France, « Les accorderies à la loupe – évaluation participative 2019-2020 ». [voir le site](#)



## Parmi les 3 894 micros entreprises de la métropole, 46 % sont des livreurs à vélo.

### DES CONNEXIONS ET DÉCONNEXIONS

L'avènement du numérique dans la sphère du travail, en parallèle de la sphère personnelle et des loisirs, accélère la **porosité croissante entre vies professionnelle et personnelle** : 70,9 % des travailleurs utilisent internet à la maison pour des besoins professionnels et 63,5 % l'utilisent au travail pour des besoins personnels<sup>109</sup>. La crise sanitaire de 2020 a renforcé ce phénomène.

Non anticipé, le travail à distance a effacé les limites entre sphères professionnelle et privée. Si le télétravail, mieux organisé, devrait sécuriser salarié et employeur, il n'en demeure pas moins que le phénomène, en s'accélégrant, revisite en profondeur le rapport au temps de travail. Au sein du panel de recherche du territoire grenoblois<sup>110</sup>, les actifs en télétravail sont passés de 20 % à presque 40 % pendant le confinement du printemps 2020. Au moment de l'enquête, seulement 20 % souhaitaient télétravailler dans le futur : entre stratégie d'entreprise et souhaits des travailleurs, il reste difficile de savoir à l'avance quelle sera la part de télétravail dans les prochaines années après cette expérimentation subie et massive.

109. El Wafi W., Brangier E., Zaddem F., « Usage des technologies numériques et modèles de la perméabilité des frontières entre la vie personnelle et la vie professionnelle », *Psychologie du Travail et des Organisations*, volume 22, Issue 1, Mars 2016, Pages 74-87.

110. Enquête menée en mai 2020 pour la Chaire Territoire en transition de Grenoble École de Management, Panel de recherche du territoire grenoblois. [voir le site](#)

111. Palier B., Pourquoi les personnes occupant un emploi "essentiel" sont-elles si mal payées ?, *Sciences Po LIEPP Working Paper n°116*, 2020-12-16.

112. Cassely J.-L., La révolte des premiers de la classe, Arkhe, mai 2017.

### LE TRAVAIL ESSENTIEL... ET LE RESTE ?

La crise sanitaire est l'occasion de **distin-guer les activités essentielles** « en première ligne » : les services régaliens (armée, police, pompier, etc.), les services aux autres (soins, éducation, etc.) et les services logistiques et de distribution (énergie, transport, livraison, ramassage des déchets, grande distribution). Secteurs aux emplois souvent mal rémunérés et aux conditions de travail atypiques (temps partiels, contrat à durée déterminée), moins bien couverts en termes de protection sociale<sup>111</sup>. Pour beaucoup d'actifs, la pandémie pose avec acuité la question de **l'(in)utilité sociale de leur métier, du sens de leur activité**, une introspection déjà éclairée par les travaux de David Graeber sur les « *bullshit jobs* ». La pandémie révèle aussi le caractère indispensable du travail fourni par beaucoup de femmes, de personnes issues de l'immigration et d'autres catégories sociales défavorisées.

#### L'utilité sociale deviendra-t-elle un critère de promotion sociale ? Rien n'est moins sûr.

Mais certains signaux faibles doivent être suivis comme ces trajectoires de certains jeunes (et moins jeunes) diplômés qui changer brusquement d'orientation pour un métier plus en phase avec des aspirations et des valeurs autres que monétaires ou statutaires<sup>112</sup>.





# Des groupes sociaux mis dos à dos

La polarisation de la société française anime les débats économiques, sociologiques et politiques : disparition ou maintien de la « classe moyenne », « ascenseur social » en panne, discours sur « l'assistanat », enrichissement des « 1% », revenu universel, etc.

## **UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE À PLUSIEURS VITESSES**

Si le point de départ de la mobilisation des gilets jaunes fut la hausse des prix des carburants, ce mouvement traduisait également une exaspération quant à une mobilité sociale en berne, un sentiment d'abandon pour les territoires hors métropoles et un décalage ressenti entre discours politiques et une réalité perçue comme façonnée par des déterminismes sociaux.

La société française fonctionne-t-elle encore en « classes sociales » qui matérialiseraient une (ou des) « fracture(s) sociale(s) » ? Existe-t-il encore une « classe moyenne » en France ? La réponse est complexe compte tenu de la multiplication des critères d'appartenance à des groupes sociaux et du temps nécessaire à l'obser-



vation des trajectoires. En 2019, l'OCDE a noté par exemple qu'il faut en moyenne en France six générations pour que les enfants d'une famille issue des 10 % les plus pauvres arrivent au niveau de vie moyen. Ce chiffre très médiatisé montre surtout comment **les inégalités se reproduisent dans le temps long**. La dynamique d'emploi et l'école jouent un rôle central dans les mobilités et les reproductions sociales.

### DES PRÉS CARRÉS DE RICHESSES À LA MULTIPLICITÉ DES PRÉCARITÉS

L'analyse des revenus sur le temps long révèle qu'après plusieurs décennies de réduction progressive, les inégalités monétaires stagnent voire progressent. En revanche, il y a une franche **augmentation des inégalités perçues**, dans la mesure où la part des **dépenses contraintes** dans le revenu des ménages est passée de 12% dans les années 1960 à 30% en 2017 : logement, assurances et banques, télécommunications et cantine scolaire représentent

un poids croissant dans le budget des ménages<sup>113</sup>. Selon le CREDOC, si l'on ajoute aux dépenses contraintes pré-engagées les dépenses incontournables (alimentation, transport, santé et éducation), l'ensemble pèse pour 87% des revenus des plus pauvres, contre 65% pour les plus riches (données 2005). C'est pourquoi le thème du **« pouvoir d'achat »** est placé au cœur des débats sur les inégalités.

Ces inégalités ne sont pas que monétaires : les travaux d'Oxfam, de Michel Pinçon et Monique Charlot-Pinçon ou de Thomas Piketty sur les ménages les plus aisés montrent que l'augmentation significative de leurs revenus et patrimoines va de pair avec des stratégies d'endogamie et d'investissement dans des « ghettos de riches ». À l'autre bout du spectre, **deux tiers des Français présentent au moins une fragilité** parmi les six causes de vulnérabilités répertoriées par le CREDOC en février 2020<sup>114</sup> : pauvreté monétaire, handicap et santé, relégation territoriale, isolement social, précarité professionnelle, mal-logement. À titre d'illustration, les associations d'aide

113. Centre d'observation de la société, Des dépenses contraintes par le poids du logement, janvier 2021. [voir le site](#)

114. Berhuet S., Croutte P., De Barthes J., Hoibian S., « Tous autonomes et vulnérables à la fois – État des lieux des publics fragiles », Cahier de recherche n°C348, CREDOC, février 2020. [voir le site](#)



La médiation scientifique peut commencer très jeune.

CCSTI - La Casemate

aux plus démunis ont fait face à une augmentation de 40 à 45% des demandes durant le confinement du printemps 2020. Selon le baromètre annuel du Secours populaire, **la peur de basculer dans la précarité inquiète 57% de la population française**, en constante augmentation depuis 2007 (+12 points)<sup>115</sup>. Début 2021, ce sont les jeunes et notamment les étudiants qui font face à de grandes difficultés monétaires et sociales: avant pandémie, un étudiant sur deux travaille pour financer ses études. La fermeture des activités non-essentiels a asséché drastiquement les «petits boulots» leur permettant de survivre.

### BOOMERS VS GÉNÉRATION CLIMAT ?

La covid-19 met la question générationnelle sur le devant de la scène avec la remise en question du mode de développement ayant offert tourisme de masse et biens de consommation aux générations des 30 glorieuses. Dans le sillage de l'activiste Greta Thunberg, beaucoup de jeunes se mobilisent pour le climat et manifestent une

conscience aigüe vis-à-vis de la finitude des ressources: les perspectives d'avenir au même âge de leurs grands-parents qualifiés de «boomers» étaient singulièrement différentes. Toutefois, les actuels «papy-boomers» constituent également la majorité du groupe des «écoacteurs» de l'enquête IBEST, en termes de consommation alimentaire ou de tri.

**L'incertitude face à l'avenir à court, moyen et long termes est pesant pour la jeunesse, confrontée à des séquences «d'entre-deux» sans horizon**: entre le diplôme et l'entrée sur la marché du travail, entre le studio ou la colocation et le retour chez les parents, entre l'envie de profiter du foisonnement étudiant et la peur de contaminer ses proches, etc.



**Ricochet**  
La transition écologique,  
nouvel horizon commun ?

P.40

<sup>115</sup>. Secours Populaire, «Baromètre IPSO / SPF 2020: la précarité depuis la covid-19», septembre 2020. [voir le site](#)



Ville de Grenoble ©

Rompre l'isolement et promouvoir l'activité des seniors impliquent acteurs publics et privés... ainsi que les seniors eux-mêmes.

### LE VIEILLISSEMENT, ENJEU D'AVENIR

La pandémie a amené la société française à se pencher sur le devenir de ses aînés en modifiant significativement son fonctionnement pour les protéger du coronavirus. Elle a également mis en lumière les limites de l'hébergement des personnes âgées fragiles en Établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), mis en tension par le manque de personnels et de moyens.

Avec 99 places en EHPAD pour 1000 personnes âgées de 80 ans et plus en 2018, **la métropole grenobloise est particulièrement peu dotée en matière d'hébergement pour personnes dépendantes** compte tenu de la croissance des 65 ans et plus à venir sur son territoire<sup>116</sup> : le territoire grenoblois figure ainsi dans la classe la plus en tension parmi les 63 agglomérations françaises du panel Observ'agglo 2018, ce qui s'explique notamment par une politique qui a privilégié le maintien à domicile.

Faute de lits suffisants, le **rôle des aidants** prend de plus en plus d'importance. La loi d'adaptation de la société au vieillissement de 2016 les rend visibles et les dote de congés et de droits spécifiques afin de faciliter leur accompagnement de la personne âgée dépendante. Cette « génération tampon » s'occupe autant de ses parents que de ses enfants. Défi d'autant plus délicat que les familles sont de plus

en plus éclatées géographiquement, avec un impact sur l'isolement des personnes âgées. Parallèlement, l'arrivée à la retraite de personnes aux carrières marquées par le chômage exacerbe la précarité des personnes âgées, alors que les réformes des retraites tentent de rallonger la durée de la vie active.

### DE MULTIPLES FRACTURES

Le XXI<sup>e</sup> siècle voit la cristallisation de nouveaux régimes d'opposition : tensions communautaires voire religieuses et stigmatisation de groupes sociaux, chasseurs contre écologistes, conservateurs contre partisans d'une extension des droits sociaux et familiaux (mariage homosexuel, PMA et GPA, reconnaissance et protection des personnes LGBTQIA+, etc.), rural contre urbain, péri-urbains contre métropolitains, automobilistes contre cyclistes, pro- et anti-systèmes, ceux qui partent de leur lieu d'enfance contre ceux qui y restent, etc. Des thèmes comme le nucléaire, la bioéthique, la laïcité, les complotismes, la liberté d'expression, la fiscalité, les vaccins et les sciences, les violences sexistes et sexuelles, etc. suscitent d'intenses débats qui incitent chaque individu à se positionner, voire à chercher dans ce positionnement des communautés d'appartenance.

116. Observ'agglo 2018, Insee RP 2015 ; FINISS, juin 2018.

À la lecture de cette publication, quels sont les paradoxes auxquels la région grenobloise se confronte, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle ?

# Des institutions à l'épreuve de multiples paradoxes

**L**es temps s'imbriquent jusqu'à bousculer les pulsations du territoire. Pour autant, la société métropolitaine se structure toujours autour de temps sociaux collectifs tels que les jours de marché, les week-ends et vacances en montagne, les fêtes de fin d'année, la rentrée scolaire, etc. En parallèle, les individus ressentent l'accélération du temps et la perte de marge de manœuvre dans la maîtrise de leur temps. La distance au travail augmente et se rétracte en même temps (télétravail).

L'individualisation croissante de la société et la volonté de démarquage des individus posent également question quant à la capacité des institutions à animer la participation des citoyens à des collectifs (dans une société qui culturellement tend également à s'harmoniser). Les individus, plus libres de leur choix mais davantage tracés (notamment via les outils numériques) se confrontent à des formes variées de dépendances, allant de « l'équipement » nécessaire à leur insertion dans la société (logement, emploi, éducation, etc.) jusqu'à leur « dotation » en matière de capital social. Les inégalités sociales s'avèrent ainsi plus complexes tandis que, sous certains aspects, la société paraît plus horizontale de prime abord. Les trajectoires de vie sont ainsi moins linéaires selon un plus large éventail de possibilités mais elles restent socialement prédéterminées.

Enfin, si les citoyens revendiquent davantage leur volonté de participer activement à la décision publique, les difficultés de mobilisation subsistent.

Le déploiement « tous azimuts » du numérique se révèle à la fois poison et remède en matière de réalisation individuelle et collective, de développement durable et d'amélioration des conditions de vie. À cet égard, le rapport au monde des individus semble se « globaliser » exprimant à la fois un besoin renouvelé de proximité et d'accès élargi au lointain. Les récents leitmotives de sobriété et de localisme dans les dispositifs et politiques publiques locales posent alors question dans un écosystème économique métropolitain reposant largement sur son ouverture internationale et l'export.

Nos modes de vie évoluent, c'est une certitude. À quelle vitesse, dans quelles mesures et selon quels systèmes de valeur ? Quelles frictions ces mutations

engendrent-elles ? La présente publication pose finalement plus de questions qu'elle n'y répond, esquisse quelques pistes, bousculées par l'émergence d'une pandémie qui remet profondément en question notre mode de développement et qui interpelle, plus que jamais, l'action publique locale sur la nécessité d'articuler urgence et temps long, fin du mois et climat.

## La réalité du changement climatique appelle l'action publique à s'orienter vers des politiques d'atténuation et l'adaptation.

Pour ce faire, les institutions changent leur posture. Elles se tournent vers une logique davantage proactive. Il ne s'agit plus simplement d'appréhender et accompagner des modes de vie mais de les guider selon des objectifs politiques et ce en concertation avec les habitants. Quels en sont les exemples ? Des dispositifs tels que la voie de covoiturage sur l'A480, le projet de zone à faibles émissions tous véhicules, le tri des déchets alimentaires, la fiscalité incitative en matière de réduction des déchets, la programmation culturelle support de sensibilisation et, à d'autres échelles, la mise en œuvre du « nutriscore », l'indice de réparabilité introduit par la loi anti-gaspillage, la fiscalité sur les véhicules polluants, etc. sont autant de moyens d'accompagner le changement de comportements, et parfois même au-delà du strict champ d'action des organisations. Ces dispositifs concrets s'ancrent dans des programmes et projets de territoires qui, de en plus, saisissent la transversalité des modes de vie. Alors que demain semble de plus en plus incertain, les dispositifs de transformations menés par les institutions redonnent ainsi à l'action publique une forme de légitimité pour piloter le devenir des territoires en s'ancrant dans la vie quotidienne.

# Parole de... Fiona Ottaviani

Associate professor,  
Grenoble École de Management,  
Chaire Paix économique,  
Chaire Territoire en transition

# interview

## Pourquoi est-il indispensable d'étudier les modes de vie face aux enjeux de la soutenabilité sociale et environnementale ?

Tout d'abord, nos modes de vie sont enserrés dans des espaces institutionnels qui les conditionnent. Autrement dit, ils sont des reflets de la structure sociale : l'hyperconsommérisme, par exemple, n'est pas un choix individuel, mais une manifestation individuelle d'une norme collective liée à l'organisation de notre système socioéconomique. Il importe de saisir ces effets de conditionnements et de les étudier. Appréhender la diversité des modes de vie permet de comprendre la manière dont ils participent à créer une dynamique vertueuse ou vicieuse du point de vue du bien vivre pour la personne, les groupes sociaux et le vivant.

Ensuite, les modes de vie constituent des leviers de transformations pour faire face à la crise sociale et environnementale. Ces crises, qui sont interconnectées, nécessitent des réponses collectives et une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour transformer les logiques d'actions. Beaucoup d'initiatives existantes témoignent de notre capacité à repenser individuellement et collectivement nos modes de vie : jardins collectifs, développement d'énergies citoyennes, systèmes d'échanges, tiers lieux, etc.

Les modes de vie sont ainsi tout à la fois des reflets et des leviers de transformation de notre système socioéconomique. Les débats sur le numérique témoignent de cette dualité : comment la technologie conditionne et conditionnera nos relations ? Comment pouvons-nous utiliser la technologie de manière à ce qu'elle soit un facteur d'émancipation et non une nouvelle cage dorée de la modernité ?

Enfin, l'étude des modes de vie montre qu'il n'y a pas une seule manière de vivre bien. Dès lors, les pouvoirs publics doivent accompagner la transformation socioécologique en intégrant ce pluralisme des valeurs. Intégrer cette pluralité n'a rien d'évident. Elle nécessite de prendre à bras le corps la question de la concurrence des

usages sociaux : concurrence dans l'usage des temps, des espaces et des ressources à l'échelle collective. Comment lutter contre les inégalités dans le fait de disposer de son temps ? Contre les inégalités d'accès aux ressources ? D'utilisation de l'espace public et privé ? Ces questions sont essentielles au regard des enjeux de la soutenabilité pour ne pas favoriser des modes de vie adaptés qu'aux plus nantis, au détriment des autres. Comme en témoignent des études conduites sur les parcs publics à Genève ou en Inde, les usages de ces espaces sont très différents d'un groupe social à l'autre. Les pouvoirs publics peuvent donc, en fonction de l'aménagement de l'espace, des horaires d'ouverture, etc., favoriser un groupe social au détriment d'un autre.

Dès lors, le défi est d'appréhender les modes de vie comme reflet de la structure sociale et comme levier de transformation dans une visée pluraliste. Cette visée pluraliste repose nécessairement sur une mise en débat démocratique sur ce qui est « soutenable ». Dès lors, l'approche est systémique au sens où elle conduit à considérer de manière holistique, globale, la personne et à repenser la transversalité de l'action publique. Pour cela, il faut mettre en oeuvre des outils permettant de saisir les différentes formes d'interdépendances existantes. IBEST, sur le volet social, fait partie de la palette d'outils pour repenser les réponses à apporter aux besoins des populations en termes d'actions publiques. Penser la transversalité de l'action oblige dès lors à considérer les interdépendances à plusieurs niveaux. Tout d'abord, il nous faut connaître les interdépendances sociales, écologiques et économiques. Ensuite, il nous faut considérer celles-ci de manière interscalaire (local, national, global), en intégrant une perspective historique sur les dynamiques collectives ayant mené à cette crise systémique, pour mieux y répondre. Un défi de taille pour les collectivités, mais incontournable.

# webographie

11. <https://books.openedition.org/pufl/11205?lang=fr> consulté le 15/09/2020
12. <https://books.openedition.org/pufl/11205?lang=fr> consulté le 15/09/2020
14. <https://books.openedition.org/pufl/11205?lang=fr> consulté le 15/09/2020
27. [https://harris-interactive.fr/opinion\\_polls/les-francais-et-leur-rapport-au-temps/](https://harris-interactive.fr/opinion_polls/les-francais-et-leur-rapport-au-temps/) consulté le 25/02/2021
31. [www.inegalites.fr/Un-million-de-travailleurs-pauvres-en-France?id\\_mot=76#nb1](http://www.inegalites.fr/Un-million-de-travailleurs-pauvres-en-France?id_mot=76#nb1)
32. [www.insee.fr/fr/statistiques/4277664?sommaire=4318291&q=%C3%A9volution+temps+de+travail](http://www.insee.fr/fr/statistiques/4277664?sommaire=4318291&q=%C3%A9volution+temps+de+travail)
33. [www.inegalites.fr/Un-tiers-des-personnes-en-temps-partiel-souhaiteraient-travailler-plus?id\\_mot=103](http://www.inegalites.fr/Un-tiers-des-personnes-en-temps-partiel-souhaiteraient-travailler-plus?id_mot=103)
35. [www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2007-4-page-55.htm](http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe1-2007-4-page-55.htm)
36. [www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-1-page-6.htm](http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2008-1-page-6.htm)
38. <https://theconversation.com/le-bonheur-a-quel-prix-108619>
39. [www.persee.fr/doc/forem\\_0759-6340\\_1996\\_num\\_54\\_1\\_2173](http://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_1996_num_54_1_2173)
41. [www.cairn.info/coordonner-parcours-et-plans-personnalises--9782100802050-page-231.htm](http://www.cairn.info/coordonner-parcours-et-plans-personnalises--9782100802050-page-231.htm)
42. [www.franceinter.fr/economie/discrimination-a-l-emploi-les-resultats-de-la-campagne-de-testing-passee-sous-silence-par-le-gouvernement](http://www.franceinter.fr/economie/discrimination-a-l-emploi-les-resultats-de-la-campagne-de-testing-passee-sous-silence-par-le-gouvernement)
47. [www.insee.fr/fr/statistiques/4277630?sommaire=4318291](http://www.insee.fr/fr/statistiques/4277630?sommaire=4318291)
48. <https://journals.openedition.org/lhomme/2315>
49. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/120-lycees-auvergne-rhone-alpes-equipes-portiques-securite-1369573.html>
50. <https://solidaritesemergentes.wordpress.com/2019/11/04/le-glossaire-des-9-valeurs-emergentes/>
51. [www.cairn.info/revue-reseaux-2014-2-page-161.htm](http://www.cairn.info/revue-reseaux-2014-2-page-161.htm)
57. <https://doi.org/10.21428/7808da6b.6b8a82b9>
61. [www.isere.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse/Derniers-communiqués/Grand-debat-Remise-des-cahiers-citoyens](http://www.isere.gouv.fr/Publications/Salle-de-presse/Derniers-communiqués/Grand-debat-Remise-des-cahiers-citoyens)
71. [www.franceculture.fr/societe/consommation-le-covid-19-accentue-des-clivages-qui-laissent-presager-des-troubles-sociaux-a-venir](http://www.franceculture.fr/societe/consommation-le-covid-19-accentue-des-clivages-qui-laissent-presager-des-troubles-sociaux-a-venir)
72. [www.centralesvillageoises.fr/panorama-des-projets](http://www.centralesvillageoises.fr/panorama-des-projets)
73. [www.greenit.fr/etude-empreinte-environnementale-du-numerique-mondial/](http://www.greenit.fr/etude-empreinte-environnementale-du-numerique-mondial/)
75. [www.lexpress.fr/actualite/sciences/informatique/93-millions-de-milliards-d-operations-par-seconde\\_1895989.html](http://www.lexpress.fr/actualite/sciences/informatique/93-millions-de-milliards-d-operations-par-seconde_1895989.html)
76. [www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/cge/barometre-numerique-2019.pdf](http://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/cge/barometre-numerique-2019.pdf)
78. [www.inclusion-numerique.fr/wp-content/uploads/2014/11/les-cahiers-cs-n1.pdf](http://www.inclusion-numerique.fr/wp-content/uploads/2014/11/les-cahiers-cs-n1.pdf)
79. [www.echirrolles.fr/sites/default/files/2021-03/Analyse%20des%20besoins%20sociaux%20-%202016-17.pdf](http://www.echirrolles.fr/sites/default/files/2021-03/Analyse%20des%20besoins%20sociaux%20-%202016-17.pdf)
80. [www.insee.fr/fr/statistiques/4241397](http://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397)
81. [www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/contre-l-exclusion-numerique-de-4-millions-de-personnes-agees](http://www.petitsfreresdespauvres.fr/informer/prises-de-positions/contre-l-exclusion-numerique-de-4-millions-de-personnes-agees) consulté le 30/09/2020
82. [www.insee.fr/fr/statistiques/4241397#titre-bloc-14](http://www.insee.fr/fr/statistiques/4241397#titre-bloc-14)
83. [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/05/11/l-ecole-a-la-maison-amplificateur-des-inegalites-scolaires\\_6039304\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/05/11/l-ecole-a-la-maison-amplificateur-des-inegalites-scolaires_6039304_3224.html)
84. <https://theconversation.com/au-temps-du-coronavirus-ces-enfants-confinés-en-ville-dans-quelles-conditions-135237>
85. <https://theconversation.com/inegalites-scolaires-des-risques-du-confinement-sur-les-plus-vulnérables-135115>
89. [www.credoc.fr/publications/consommer-plus-sobre-une-tendance-que-la-crise-de-la-covid-19-pourrait-amplifier](http://www.credoc.fr/publications/consommer-plus-sobre-une-tendance-que-la-crise-de-la-covid-19-pourrait-amplifier)
91. [www.thelancet.com/journals/lanph/article/PIIS2542-51961730028-1/fulltext](http://www.thelancet.com/journals/lanph/article/PIIS2542-51961730028-1/fulltext)
92. [www.forbes.fr/finance/gafam-pourquoi-leurs-capitalisations-boursieres-record-est-un-danger/](http://www.forbes.fr/finance/gafam-pourquoi-leurs-capitalisations-boursieres-record-est-un-danger/)
97. <https://www.la-croix.com/Economie/Pres-70-presse-francaise-lue-ligne-2021-01-21-1201136191>
101. [www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Le-marche-du-jeu-video-a-generé-139-9-milliards-de-dollars-en-2020-51422](http://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Le-marche-du-jeu-video-a-generé-139-9-milliards-de-dollars-en-2020-51422)
103. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281175>
104. <http://ses.ens-lyon.fr/ressources/stats-a-la-une/evolution-de-la-duree-du-travail-en-france-depuis-1950#section-0>
105. [www.futuribles.com/fr/revue/422/comment-travaillerons-nous-demain-cinq-tendances-1/](http://www.futuribles.com/fr/revue/422/comment-travaillerons-nous-demain-cinq-tendances-1/)
106. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01145718/document>
108. [www.accorderie.fr/coeurdesbauges/files/2020/12/2020-Synth%C3%A8se-Etude-d'Evaluation-des-Accorderies-VPP.pdf](http://www.accorderie.fr/coeurdesbauges/files/2020/12/2020-Synth%C3%A8se-Etude-d'Evaluation-des-Accorderies-VPP.pdf)
110. [www.grenoble-em.com/panel-de-recherche-du-territoire-grenoblois](http://www.grenoble-em.com/panel-de-recherche-du-territoire-grenoblois)
113. [www.observationsociete.fr/modes-de-vie/logement-modevie/depenses-contraintes-le-poids-du-logement.html](http://www.observationsociete.fr/modes-de-vie/logement-modevie/depenses-contraintes-le-poids-du-logement.html)
114. [www.credoc.fr/publications/tous-autonomes-et-vulnérables-a-la-fois-etat-des-lieux-des-publics-fragiles](http://www.credoc.fr/publications/tous-autonomes-et-vulnérables-a-la-fois-etat-des-lieux-des-publics-fragiles)
115. [www.secourspopulaire.fr/barometre-ipsos-spf-2020-la-precarite-depuis-la-covid-19](http://www.secourspopulaire.fr/barometre-ipsos-spf-2020-la-precarite-depuis-la-covid-19)

- Le podcast « Le code a changé » de Xavier De la Porte, produit par France Inter.
- Forum Vies mobiles et ObSoCo, enquête nationale Mobilité et modes de vie, mars 2020.
- Exploitation de l'enquête IBEST sur le site de l'OBS'y : <https://www.obsy.fr/bien-etesoutenable> - et bientôt le centre ressources sur les indicateurs de richesse alternatifs.
- Desaunay C., La Société de déconsommation. La révolution du vivre mieux en consommant moins, Gallimard / éditions Alternatives, 2021.
- Lambert A. et Cayouette-Remblière J., L'Explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire, L'Aube, 2021.
- Rosa H., Accélération: une critique sociale du temps (trad. de l'allemand), Paris, La Découverte, 2010, 486 p.

loisirs

fraîcheur

- Le rapport au(x) risque(s) et à la sécurité
- Le rapport à la mort
- La consommation alimentaire
- La consommation de drogues, dont l'alcool
- La santé
- L'hygiène
- La ludification de la société
- Les mouvements « libristes »
- Les interdépendances en termes de consommation à l'échelle mondiale
- Les bidonvilles
- La monnaie
- La célébrité
- La parentalité et l'éducation
- La question de la propriété et des objectifs des entreprises
- La formation professionnelle et l'éducation populaire
- Etc.



[www.obsy.fr](http://www.obsy.fr)

**Qu'est-ce que l'OBS'y ?** Le réseau des observatoires de la région grenobloise réunit 15 partenaires qui s'engagent à faire de l'observation un outil de pilotage au service de l'action publique. Sur des thèmes aussi variés que l'économie, le social, les mobilités, l'environnement ou le bien-être, ils partagent données et analyses. L'OBS'y constitue une communauté d'observation permettant de :

- mettre l'ensemble des données existantes en cohérence afin de disposer d'une vision globale et partagée du territoire ;
- construire des analyses partagées dans l'interprétation de ces données ;
- diffuser la connaissance.

L'objectif principal de l'OBS'y est d'établir et porter à connaissance des diagnostics multithématiques partagés et dynamiques, en région grenobloise.

